

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

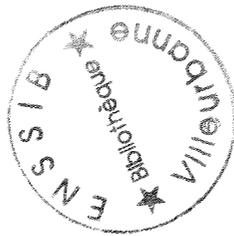
Recensement du fonds ancien de philologie
classique de la Bibliothèque Nationale et
Universitaire de Strasbourg.

Christian Förstel

1992

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

Recensement du fonds ancien de philologie
classique de la Bibliothèque Nationale et
Universitaire de Strasbourg.

Christian Förstel

1992

1992
DCB
12

Recensement du fonds ancien de philologie
classique de la Bibliothèque Nationale et
Universitaire de Strasbourg.

Christian Förstel

RESUME: Recensement des fonds anciens de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg. Analyse et premiers résultats (philologie classique).

DESCRIPTEURS: Enquête. Document ancien. Bibliothèque Universitaire. Strasbourg.

ABSTRACT: Inquiry of the early books in the National and University Library of Strasbourg. Analysis and first results (Classical Philology).

KEYWORDS: Inquiry. Old document. University Library. Strasbourg.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés pour ce travail. Nous devons une reconnaissance particulière à Michel Boisset, Jacques Dédéyan, Georges et Robyn Fréchet, Brigitte Wengler (BNUS), Françoise Lerouge (ENSSIB), Denis Pallier (Inspection générale des Bibliothèques), Marie-Claude Pasquet (ABIDOC), Ewa Dubowik-Belka, Dr.Gerd Brinkhus (Universitätsbibliothek Tübingen), Dr.Manfred Stange (Universitätsbibliothek Heidelberg).

Table des matières

Bibliographie	4
Introduction	5
Première partie: Finalité et méthode	8
Chapitre premier: Objectifs généraux	9
Chapitre II: L'évaluation des fonds anciens: procédés et réalisations	14
1. Conspectus: un outil d'évaluation moderne	15
2. Le "Handbuch der historischen Buchbestände"	18
3. Les initiatives régionales en France	25
Deuxième partie: Une méthode et une situation concordantes (Catherine Sengel)	29
1. La constitution des fonds	29
a) Destruction et reconstruction des bâtiments	29
b) Les acquisitions des premières années	31
c) Le fichier systématique	32
2. La méthode Fabian	37
a) Les composantes du tableau	37
b) Les délimitations géographiques	39
c) La notion de titre	39
3. Les avantages de la participation au "Handbuch"	42
a) Des estimations chiffrées	42
b) Une étape nécessaire pour la connaissance du fonds	44
c) La coopération franco-allemande	46
d) Le mécénat et les critères financiers	47
Troisième partie: Le recensement du fonds de philologie classique de la BNUS	49
Chapitre premier: Le domaine et la méthode	50
Chapitre II: Les résultats	56
1. Les résultats d'ensemble	56
2. L'estimation du fonds	66
3. Les résultats détaillés	69
Conclusion	95
Pièces annexes	99

Bibliographie

Cette bibliographie ne cite que quelques contributions: nous avons en effet estimé que le recours trop fréquent à la littérature secondaire risquait de fausser les perspectives d'un travail qui repose avant tout sur une expérience concrète. Les références ponctuelles sont rejetées en note.

Françoise Bléchet, Annie Charon, Les fonds anciens des bibliothèques françaises. Résultats de l'enquête de 1975, Paris: Centre National de la Recherche Scientifique; Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 1981.

Peter Borchard, Die deutsche Bibliothekspolitik im Elsass. Zur Geschichte der Universitäts- und Landesbibliothek Strassburg (1871-1914), Cologne, 1981.

Henri Dubled, Histoire de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg, Strasbourg, 1964.

Bernhard Fabian, Das Handbuch der historischen Buchbestände in der Bundesrepublik Deutschland und in West-Berlin dans Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie, 32 (1985), pp. 379-388.

Henry Heaney, Western European Interest in Conspectus dans Libri. International Library Review, 40 (1990), pp. 28-32.

Jacques Sansen, Les transformations de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg dans Bulletin des Bibliothèques de France, 22 (1977), pp. 25-33.

David H. Stam, Collection = Collaboration dans Bulletin des Bibliothèques de France, 31 (1986), pp. 146-153 [C'est la traduction française d'un article paru en 1986 sous le titre Collaborative collection development: progress, problems and potential dans Ifla Journal (février 1986)].

Dominique Varry, Plaidoyer pour l'inventaire des fonds patrimoniaux dans Bulletin des Bibliothèques de France, 35 (1990), pp. 99-103.

Introduction

Le présent rapport est le résultat d'un stage de trois mois (1^{er} avril - 12 juillet) effectué à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNUS), sous la direction de M. Georges Fréchet, conservateur de la Réserve.

L'objectif du stage était d'étudier, sur deux domaines considérés comme des points forts de la bibliothèque (philologie classique, histoire ecclésiastique) les avantages et les inconvénients d'une méthode de recensement et de mise en valeur des fonds anciens, élaborée en Allemagne où elle est devenue opératoire dans le cadre du "Handbuch der historischen Buchbestände. Il s'agissait par conséquent pour la BNUS d'effectuer une expérience sur un échantillon de son catalogue systématique avant de prendre la décision de participer à ce projet, devenu entretemps international.

Avec l'accord de la direction de l'ENNSIB, nous avons choisi de ne pas présenter notre réflexion sous la forme de deux rapports entièrement distincts puisque la philosophie générale et la méthode qui présidait aux deux était identique et qu'une grande partie du travail reposait sur des bases communes. Cependant, il fallait aussi accorder une place importante aux résultats concernant chaque domaine étudié. Pour concilier ces deux exigences, la solution finalement souhaitée par l'Ecole était la division du rapport en deux parties, la première commune, la seconde individuelle. La première partie figure dans les deux rapports et la contribution effective de chacun y est soulignée; la seconde partie en revanche n'est reprise que dans l'un ou l'autre rapport.

Parallèlement au travail de recensement proprement dit il nous a paru important de procéder à une mise en perspective par l'étude d'entreprises ou de méthodes analogues en France ou à l'étranger. Dans ce but nous avons engagé une correspondance avec les grandes bibliothèques européennes: tous les renseignements ainsi obtenus n'ont pas été intégrés dans le mémoire, mais ils ont nourri notre réflexion dans toutes ses étapes.

Première partie:

Finalité et méthodes

(Christian Förstel)

Chapitre premier:

Objectifs généraux

Inventorier les fonds anciens conservés dans les bibliothèques est une tâche dont l'urgence est reconnue par tous. La France possède en effet une des collections les plus riches d'Europe, avec environ 10 millions d'ouvrages anciens(1 - cette estimation n'inclut pas les ouvrages du XIX^e siècle.

D'une importance exceptionnelle, ce patrimoine est aussi d'une grande fragilité. Souvent les collections n'ont pas traversé les siècles sans dommage. Une mauvaise conservation, des changements fréquents de propriétaires, un destin mouvementé ont en effet souvent détérioré les ouvrages anciens qui sont parvenus jusqu'à nous. Mais l'usure du temps n'est pas seule en cause. Plus grave encore est la menace qui pèse sur toute la production du XIX^e et du début du XX^e siècle, au moins aussi abondante que celle à laquelle s'applique le terme de livre ancien stricto sensu. Le papier acide utilisé pour les

1 Cf. F. Bléchet, A. Charon, Les fonds anciens ..., p. 9.

ouvrages de cette époque est à plus ou moins long terme responsable de la décomposition des documents.

Inutile d'insister: la préservation de ces fonds patrimoniaux est une priorité absolue. Elle exige une conservation rigoureuse adaptée à la fragilité des documents et surtout une vaste entreprise de restauration⁽²⁾. Mais la préservation des livres anciens n'est pas seulement une question matérielle: plus encore qu'une unité matérielle, le livre est une unité intellectuelle. Faire connaître son contenu et toutes les informations dont il peut être porteur est une manière de préserver le livre. Négliger cette composante capitale de la conservation en bibliothèque serait une grave erreur.

Une politique d'envergure dans le domaine de la conservation se heurte toutefois à une difficulté fondamentale: une bonne partie des collections ne sont qu'insuffisamment cataloguées ou recensées.

Il importe donc dans un premier temps de les repérer et de les évaluer⁽³⁾: cette étape est indispensable pour quiconque veut préserver et mettre en valeur un fonds. Mais cette

² Pour la question de la préservation matérielle des fonds des bibliothèques, cf. deux contributions à un colloque de 1987 consacré aux collections patrimoniales: Jean-Marie Arnoult, Le plan de sauvegarde en France et dans le monde dans Actes [des] Journées patrimoniales d'Arc et Senans (15-16 octobre 1987), s.l., s.d., pp. 51-59 et, d'un intérêt plus large que ne l'indique le titre, David Clements, La politique de préservation au Royaume-Uni dans Ibidem, pp. 44-50. Mais l'évolution rapide des techniques impose une connaissance des procédés les plus récents: signalons à ce titre de Ellen McCrady, Tre metodi di deacidificazione messi a confronto dans CAB Newsletter, Conservazione negli Archivi e nella Biblioteche, 1 (1992), pp. 4-8. Il s'agit de la traduction italienne d'un article américain paru dans The Abbey Newsletter, 15 (1991), pp. 121-124.

³ Cf. D.Varry, Plaidoyer..., p. 99.

première étape doit être franchie rapidement. La conjoncture actuelle, du moins sur le plan national, semble se prêter à une valorisation du patrimoine "graphique". Le projet ambitieux des constructeurs de la Bibliothèque de France a le mérite d'attirer l'attention sur des collections longtemps négligées(4. Mais un retard trop important dans ce domaine ne peut qu'avoir des conséquences très fâcheuses. Une fois retombé l'engouement pour les bibliothèques, les fonds anciens risquent d'être à nouveau considérés comme l'apanage de quelques érudits. Or la faible représentativité de ce groupe entraîne fatalement un désintérêt des pouvoirs publics pour les collections anciennes.

En revanche, la réalisation rapide de guides des fonds anciens devrait permettre d'atteindre un point de non-retour: attirant un public plus large, chercheurs professionnels certes, mais aussi étudiants ou simples amateurs, de tels guides peuvent créer une dynamique qui entraînera la réalisation d'entreprises plus ambitieuses, bénéficiant des moyens que nécessite toute politique de conservation digne de ce nom.

Si la réalisation d'inventaires des collections anciennes est souhaitable partout, elle l'est de façon particulièrement urgente à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg. Celle-ci possède en effet une des collections anciennes les plus riches de France. Un regard sur les chiffres

4 Notamment par le biais du Catalogue collectif de France qui devrait à terme comprendre la totalité des collections françaises. Cf. à ce propos Etablissement public de la Bibliothèque de France: rapport des groupes de travail, 1991, pp. 214-217.

que fournit l'enquête de 1975 suffit pour en souligner l'importance:

BNUS (toutes sections confondues): 221315 (5)
 Lyon (Bibliothèque Municipale): 200000 (6)
 Grenoble (Bibliothèque Municipale): 250000 (6)
 Toulouse (Bibliothèque Municipale): 125000 (7)
 Rouen (Bibliothèque Municipale): 115920 (8)

Une comparaison des fonds par siècle est également éloquent. Qu'il suffise ici de mettre en parallèle les estimations figurant dans le rapport Pallier⁹ avec les chiffres qui nous ont été communiqués par la Bibliothèque Municipale de Lyon¹⁰ et la Bibliothèque Sainte-Geneviève¹¹:

	BNUS	Lyon (BM)	Sainte-Geneviève
XV ^o s.:	1948	945	1430
XVI ^o s.:	46715	50000	20000 (?)
XVII ^o s.:	69700	70000	40000
XVIII ^o s.:	102152	80000	60000

Ces chiffres sont parlants; ils attestent l'extraordinaire ampleur des fonds anciens de la BNUS.

Une description détaillée de cette collection n'a jamais été entreprise. Or le besoin d'une telle description se fait d'autant plus sentir que les instruments de recherche mis à la disposition du lecteur sont rares et difficiles d'utilisation.

5 Cf. F. Bléchet, A. Charon, op.cit., p. 23.

6 Cf. Ibid., p. 105.

7 Cf. Ibid., p. 71.

8 Cf. Ibid., p. 83.

9 Cf. D. Pallier, Les fonds patrimoniaux de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg, [Rapport datant de 1989, que j'ai consulté à la BNUS]: la répartition des fonds par siècles figure p. [18].

10 Lettre de Guy Parquez du 21 mai 1992.

11 Lettre de Françoise Zehnacker du 27 mai 1992.

Le seul catalogue entièrement accessible est le catalogue alphabétique auteurs qui date de l'époque allemande: rédigé sur fiches entre 1870 et 1919, reliées par la suite dans des registres, ce catalogue ne comporte que des descriptions très élémentaires et lacunaires. L'ordre de classement des fiches lui-même peut désarçonner l'utilisateur. Notons simplement ceci: les oeuvres d'un même auteur sont classées par année de parution et, chose plus surprenante, les groupes de lettre ae/oe/ue sont systématiquement assimilés à des ä, ö, ü. Ces voyelles dotées de l'"Umlaut" sont classées avec les voyelles correspondantes: ä avec a, ö avec o ... "Aeschylus" - la forme latine d'"Eschyle" - se trouve ainsi entre "Aschwanden" et "Ascia". Mais la difficulté ne s'arrête pas là: la place des noms de même orthographe n'est en effet pas exactement la même selon que la voyelle est dotée de l'"Umlaut" ou non. Un auteur nommé "MÜLLER Georges" est ainsi classée après "MÜLLER Jean". Ce mode de classement n'est pas inhabituel dans les bibliothèques allemandes au début du siècle, mais il est devenu totalement incompréhensible pour le lecteur moderne.

Une refonte de ce catalogue auteurs n'est toutefois pas d'actualité, si l'on excepte le catalogue des incunables que rédige Françoise Zehnacker, conservateur de la réserve à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Exclue, du moins pour le moment, de l'ambitieux programme de rétroconversion des catalogues des bibliothèques de province, la BNUS ne peut envisager une telle entreprise avant longtemps.

Plus facile à réaliser est le projet de guide des fonds anciens de la bibliothèque. Bien que moins ambitieux qu'une entreprise de rétroconversion du catalogue auteurs, ce projet

n'est pas un pis-aller. Bien au contraire, un guide des fonds anciens d'une bibliothèque aussi riche ne peut qu'apporter une contribution importante à la mise en valeur de ce patrimoine. Complémentaire des outils de recherche plus perfectionnés tout en étant infiniment plus maniable, il donne au lecteur une idée précise des points forts de la bibliothèque.

Chapitre II:

. L'évaluation des fonds anciens: procédés et réalisations

Evaluer avec précision les gisements documentaires existants, voilà une condition indispensable pour toute bonne gestion de bibliothèque. C'est cette finalité bibliothéconomique qui est à l'origine du premier outil d'évaluation systématique des collections mis au point aux Etats-Unis. Toute différente est l'ambition du "Manuel des fonds anciens" lancé en Allemagne au milieu des années 1980: initié par un professeur d'université, Bernhard Fabian, et réalisé notamment grâce à l'appui de la "Deutsche Forschungsgemeinschaft", ce projet vise surtout les usagers, les chercheurs essentiellement. Malgré cette différence fondamentale, il n'est sans doute pas inutile de confronter les deux procédés.

Bien qu'ils poursuivent des objectifs différents, Conspectus et le projet Fabian n'en ont pas moins un point commun: l'un et l'autre procèdent d'une démarche éminemment centralisatrice. C'est, en effet, dans les deux cas, une méthode uniforme qui s'applique à l'ensemble des collections recensées. Rien de tel, en revanche, dans les nombreuses réalisations locales de portée plus limitée. Entrepris au gré des opportunités, ces recensements finissent néanmoins par former un ensemble non négligeable: c'est notamment le cas des guides régionaux en France.

1. Conspectus: un outil d'évaluation moderne

Mise au point au début des années 1980 par les bibliothèques membres du réseau américain RLG ("Research libraries group"), la méthode Conspectus a pour but de faciliter le développement d'une stratégie commune dans le domaine des acquisitions. L'entreprise est partie d'un constat simple: une bibliothèque, fût-elle dotée de moyens énormes, ne peut à elle seule réunir toute la documentation dans les grands domaines du savoir. La multiplication des sources d'information, la relative stagnation des budgets des bibliothèques rend utopique toute tentative d'exhaustivité. Cette situation impose une conclusion méthodologique fondamentale: la gestion d'une bibliothèque est condamnée à l'échec si elle ne repose pas sur la coopération. La coopération entre les bibliothèques, le développement des réseaux sont la seule réponse appropriée à la conjoncture actuelle. Or une orientation dans ce sens nécessite fatalement une évaluation des collections qui repose sur des bases communes et objectives. Seule cette évaluation précise permet d'établir un plan de développement des collections pertinent.

Répondant à ces deux exigences, Conspectus s'est rapidement imposé aux Etats-Unis et au Canada, avant d'être appliqué aux grandes collections du Royaume-Uni. Par le biais de la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche (LIBER) et au prix d'adaptations parfois longues, il a également été introduit sur le Continent européen, aux Pays-Bas, au Portugal,

puis en France, en Espagne, en Autriche, en Suisse et en Allemagne(12.

Mais qu'en est-il concrètement ? Conspectus est tout d'abord un instrument d'évaluation(13: il comporte un cadre de classement et une grille de notation. Le cadre de classement est, si l'on fait abstraction des nombreuses adaptations, celui de la Library of Congress de Washington qui comporte près de 6000 descripteurs et offre donc un découpage assez fin des domaines du savoir. Dans les différents domaines ainsi définis, les collections sont évaluées selon deux critères:

- le premier est le niveau de la collection. La grille Conspectus offre les degrés suivants:

- 0 = hors sujet ("out of scope")
- 1 = niveau minimum d'acquisitions ("minimal")
- 2 = information de base ("basic")
- 3 = enseignement ("instructional support")
- 4 = recherche ("research")
- 5 = exhaustivité ("comprehensive")

- le second est la nature linguistique de la collection. On distingue les cas suivants:

- E = surtout en anglais ("primarily english")
- F = choix d'ouvrages dans d'autres langues ("selected foreign")
- W = grand choix d'ouvrages dans d'autres langues ("wide selection of foreign")
- Y = ouvrages en une seule langue autre que l'anglais ("primarily one foreign").

12 Cf., pour le développement de Conspectus, H.Heaney, Western Interest..., p. 29.

13 Cf. D.H.Stam, Collection..., p. 147.

Une fois terminée l'évaluation des collections en fonction de ces critères, la bibliothèque définit ses objectifs en matière d'acquisitions: c'est là le deuxième volet de Conspectus. Le niveau que l'on souhaite donner à la collection est alors exprimé dans les termes déjà employés pour l'évaluation. Par exemple, une bibliothèque qui voudrait faire passer un fonds en langue anglaise du niveau "enseignement" au niveau "recherche", avec un grand choix de livres en d'autres langues, devrait exprimer ainsi ces données: 3E/4W.

Conspectus conduit par conséquent à une meilleure lisibilité des résultats de l'évaluation et permet d'exprimer de façon synthétique la stratégie d'une bibliothèque. Le travail des réseaux de coopération s'en trouve facilité.

Mais Conspectus est-il adapté à une évaluation des fonds anciens? Les notions d'"information de base", d'"enseignement", etc. n'ont guère de sens dans le domaine du livre ancien, même élargi à tout le XIX^e et à une partie du XX^e siècle: en effet les ouvrages anciens ne rentrent que dans une seule catégorie, celle de la recherche; le classement par niveaux est par conséquent inopérant. On pourrait, certes, songer à adapter les critères de Conspectus selon une perspective historique: autrement dit, on classera le fonds en fonction de l'intérêt qui lui était reconnu à l'époque de sa constitution. Mais il faudrait alors apporter une foule de correctifs et de précisions à la grille initiale; le travail serait extrêmement lourd et sujet à caution.

D'autre part, le deuxième volet de Conspectus est de toute évidence inapplicable aux fonds anciens. On ne peut en effet développer une collection de livres anciens comme un fonds

contemporain: les documents anciens sont trop coûteux et trop rares pour que l'on puisse envisager de changer la physionomie d'une collection.

Une conclusion s'impose: la méthode Conspectus ne peut s'appliquer aux fonds anciens sans modifications importantes.

2. Le "Handbuch der historischen Buchbestände"

Développé par des bibliothécaires, Conspectus répond avant tout à la préoccupation majeure de ce milieu, à savoir la maîtrise d'une masse d'informations qui ne cesse de s'amplifier. Les fonds anciens cependant ne s'intègrent que difficilement dans cette problématique. Leur caractère particulier impose une méthode différente. Grande entreprise d'évaluation des collections, le Manuel des Fonds Anciens tente de répondre à cette exigence. Son ambition se limite toutefois aux fonds anciens des pays de langue allemande. Cette restriction est importante. La situation particulière des bibliothèques en Allemagne est en effet à l'origine du projet. Elle seule peut expliquer le relatif dynamisme de l'entreprise.

Pays à structure fédérale, dont l'unité politique ne remonte qu'au XIX^e siècle, l'Allemagne ne dispose pas de bibliothèque nationale. Les fonds documentaires se trouvent par conséquent dispersés entre un très grand nombre de bibliothèques. Cette situation qui est aussi le reflet de la réalité éditoriale présente de toute évidence de graves inconvénients pour les usagers. La prise de conscience de cette

faiblesse structurelle a engendré une série d'entreprises centralisées concernant notamment les fonds anciens. Parmi celles-ci, il faut signaler le catalogue des éditions allemandes du XVI^e siècle ("VD 16" ou "Verzeichnis der im deutschen Sprachraum erschienenen Drucke des 16. Jahrhunderts") dont la publication est pratiquement achevée à ce jour. D'autres catalogues de ce type sont préparés pour les XVII^e et XVIII^e siècles.

Le "Handbuch" s'inscrit parfaitement dans cet ensemble: son objectif principal est de répertorier toutes les collections anciennes des pays de langue allemande. Tout comme les catalogues collectifs cités, il est soutenu conjointement par la fondation Volkswagen et la "Deutsche Forschungsgemeinschaft" (l'équivalent du CNRS). Le travail commencé dès l'année 1984 a été organisé de façon à tenir compte de la structure administrative particulière de l'Allemagne¹⁴. Une rédaction centrale située à Münster et placée sous la direction de l'initiateur du projet, le professeur Fabian, a défini les contours précis du projet. Son rôle est notamment de gérer les aspects financiers et de garantir l'uniformité des différentes contributions.

Intermédiaires entre la rédaction centrale et chaque bibliothèque, les rédactions régionales ont pour mission de repérer les bibliothèques susceptibles de figurer dans le "Handbuch" et d'assurer l'assistance technique dont elles ont

14 Cf. B.Fabian, Das Handbuch..., pp. 387-388. Mais le même fournit des données plus précises dans le rapport sur l'état du projet en 1987. Ce "Zwischenbericht" auquel se joignent des échantillons des contributions déjà réalisées à cette date - notamment celle de la Bibliothèque Universitaire de Giessen - a été diffusé par l'éditeur du "Handbuch".

besoin. Si la bibliothèque n'est pas capable, faute de personnel qualifié, de fournir les informations requises, la responsabilité de ce travail incombe alors à la rédaction régionale. Cinq de ces rédactions couvrent l'Allemagne de l'Ouest: il s'agit de Wolfenbüttel pour l'Allemagne du Nord, Cologne pour la Rhénanie du Nord - Westphalie, Francfort pour la Hesse et la Rhénanie-Palatinat, Fribourg pour le Baden-Württemberg et la Sarre, et enfin Munich pour la Bavière. Depuis la réunification, une rédaction placée à Berlin s'occupe des nouveaux "Länder", autrement dit de l'ancienne Allemagne de l'Est.

Dernier échelon de cette hiérarchie, les bibliothèques disposant de fonds anciens significatifs. A en croire la rédaction centrale du "Handbuch" elles sont près de 1200. C'est à elles qu'incombe l'essentiel du travail, c'est-à-dire la rédaction des notices parfois volumineuses décrivant leurs fonds anciens. Elles s'engagent par contrat à fournir cette notice et perçoivent en contre-partie une rémunération financière modulée en fonction de l'importance du travail.

Ces contributions suivent un plan strict qui leur est imposé par les initiateurs du projet. Elles comportent quatre parties:

- en premier lieu, les détails administratifs indispensables à l'utilisateur: adresse, heures d'ouverture, missions particulières dans le domaine de la conservation, moyens techniques mis à la disposition du lecteur etc.
- en deuxième lieu, l'histoire de la bibliothèque et de ses collections, présentée sous forme rédigée. Cette partie devrait, à terme, former une contribution importante pour

l'histoire de la culture. C'est au moins la fonction que lui assigne B.Fabian(15.

- en troisième lieu, et c'est là l'essentiel, la description détaillée des fonds. Celle-ci comporte trois volets:

1. Un survol chronologique de l'ensemble des collections antérieures à 1900, avec un découpage par siècles. Ce mode de répartition chronologique est à la base des catalogues collectifs allemands signalés plus haut. La date limite peut cependant être repoussée selon le contexte particulier.

2. Une répartition de l'ensemble des collections en fonction du critère linguistique. Cette partie tient sa raison d'être d'un constat simple: les langues étrangères, et non seulement les langues classiques, ont toujours joué un rôle important dans la vie intellectuelle en Europe centrale. Les initiateurs du "Handbuch" veulent ainsi attirer l'attention sur des fonds importants injustement méconnus.

3. La présentation détaillée, par domaines et par siècles, des collections. C'est la partie la plus longue. C'est aussi celle qui pose le plus de difficultés. Quelle est la classification qui doit être retenue ? Les responsables du "Handbuch" préconisent le respect des classifications anciennes de la bibliothèque. C'est, à n'en pas douter, la solution la moins coûteuse. Elle a en outre le mérite de garantir une certaine cohérence. En effet, les classifications des domaines du savoir qu'ont adaptées les bibliothèques anciennes sont souvent proches les unes des autres. Ce sont elles qui

15 Das Handbuch..., p. 384.

correspondent le mieux à la production intellectuelle de l'époque moderne.

4. La description des collections particulières. Elle concerne tous les fonds qui sont formellement séparés des collections générales.

- en quatrième lieu, les catalogues. Cette partie doit donner une liste exhaustive de tous les catalogues existants, fussent-ils très spécialisés ou dépassés du fait de la parution d'instruments plus modernes.

- en cinquième et en sixième lieu enfin, la bibliographie concernant respectivement l'historique de la collection et la description détaillée des fonds. Cette bibliographie renferme à chaque fois une partie sur les sources; elle comporte les études portant sur les fonds de la bibliothèque, des catalogues d'exposition etc.

Les caractéristiques les plus importantes du "Handbuch" peuvent donc se résumer ainsi:

- d'une part, les fonds couverts comprennent tous les livres imprimés depuis l'apparition de l'imprimerie jusqu'au début du XX^e siècle. Les manuscrits s'en trouvent exclus, ils font l'objet, semble-t-il, d'un projet particulier.

- d'autre part, la description des collections se fonde sur des statistiques précises, elle privilégie à tout moment le mode quantitatif. Le mérite de cette méthode est clair: en s'appuyant sur des données précises, vérifiables, la description réduit la part des appréciations subjectives. On évite ainsi l'écueil traditionnel des présentations de collections patrimoniales où prévaut une tendance au slogan publicitaire. L'exposé de données chiffrées n'exclut cependant

pas irrémédiablement l'évaluation qualitative: bien au contraire, la multiplication des indications statistiques à une échelle nationale, voire internationale engendre une évaluation qui est par définition infiniment supérieure à toute évaluation isolée, entreprise par un seul établissement.

Notons toutefois que cet aspect n'apparaîtra qu'une fois le projet mené à son terme. Dans l'immédiat, l'exigence de données très précises, formulée avec insistance par les initiateurs du "Handbuch", entraîne surtout une charge de travail non négligeable pour les bibliothèques concernées. Les contributions d'établissements comparables par leur taille à la BNUS n'ont ainsi été élaborées qu'au bout de plusieurs années de recensements internes.

Le travail est cependant déjà très avancé en ce qui concerne l'Allemagne: à ce jour ont paru les premiers volumes pour la Hesse (villes commençant par les lettres A à L) et la Rhénanie du Nord - Westphalie (villes de A à E). L'éditeur - il s'agit du "Georg Olms Verlag" à Hildesheim - annonce pour le début de l'année 1993 les seconds volumes concernant ces régions. Les volumes des autres régions devraient voir le jour avant la fin de l'année 1994. L'Allemagne de l'Ouest sera ainsi décrite par 14 volumes régionaux, auxquels il faut ajouter deux volumes d'index¹⁶. La situation en Allemagne de l'Est est évidemment bien différente: incluse dans le projet seulement depuis 1990, l'ancienne RDA en est encore à une phase préparatoire. Il semble cependant que les grandes bibliothèques aient déjà commencé à procéder aux recensements pour le

¹⁶Ces renseignements figurent en partie sur les prospectus de lancement de la publication. Les éditions Olms m'ont donné les précisions souhaitées par téléphone le 11 novembre 1992.

"Handbuch"(17. Mais les résultats de ces travaux ne seront pas connus avant longtemps.

Le projet ne se limite toutefois pas, rappelons-le, à la seule Allemagne. Un "Handbuch der historischen Buchbestände in Österreich" est entrepris en Autriche, sous la direction d'une rédaction placée auprès de la Bibliothèque Nationale à Vienne. Le projet concernerait environ trois cents bibliothèques autrichiennes et les travaux sont bien avancés pour les plus grandes d'entre elles(18.

Si l'extension du "Handbuch" à l'Autriche semble naturelle pour un projet qui concerne les pays de langue allemande, son élargissement à la Suisse constitue de toute évidence un dépassement de l'ambition initiale. Le "Handbuch" suisse porterait en effet sur toutes les bibliothèques du pays et ne se limiterait donc pas aux seuls cantons germanophones¹⁹. D'après les informations dont nous disposons, des travaux pour le "Handbuch" ont été entrepris à la "Zentralbibliothek" de Zurich(20. D'autres pays européens enfin ont été pressentis pour une participation au "Handbuch". Mais il s'agirait alors

17 C'est du moins le cas de la "Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek" de Iéna (lettre de Doz.Dr.K.Marwinski du 20 mai 1992) et de la Bibliothèque Universitaire de Leipzig (lettre de Doz.Dr.D.Debes du 29 mai 1992).

18 Notamment à la Bibliothèque Universitaire et la "Österreichische Nationalbibliothek" de Vienne, d'après les renseignements qui nous ont été donnés par Mag. W. Buchinger (lettre du premier juin 1992) de la rédaction centrale du projet pour l'Autriche.

19 C'est ce qui ressort d'un article de Rainer Hoffmann, Grosse Übersicht, unerschöpflicher Thesaurus: Handbuch deutscher historischer Buchbestände in Europa dans Neue Zürcher Zeitung, 26/27 mai 1990.

20 Lettre de M.Kotrba (Zentralbibliothek Zürich) datée du 18 mai 1992.

moins d'une contribution nationale que de participations individuelles, portant sur des collections allemandes(21).

C'est évidemment dans ce dernier volet que s'intégrerait la contribution strasbourgeoise au "Handbuch". Mais malgré l'ampleur de son programme, le projet Fabian s'inscrit dans un contexte essentiellement allemand. Or la bibliothèque de Strasbourg est une des plus importantes bibliothèques françaises, la seule (avec la Bibliothèque Nationale de Paris) à porter ce qualificatif qui lui confère une place importante dans le pays. Une entreprise comme celle du recensement de ses fonds anciens ne peut donc être lancée sans que l'on tienne compte de la situation française.

3. Les initiatives régionales en France

Pays fortement centralisé, la France connaît une structure particulière dans le domaine du patrimoine graphique. Cette situation est par bien des aspects à l'opposé de celle que connaît l'Allemagne. La Bibliothèque Nationale de Paris recueille depuis des siècles la production française et bénéficie en outre d'une politique continue d'acquisitions menée par les grands collectionneurs. Elle renferme à elle seule une part importante du patrimoine graphique français. Cette concentration constitue un avantage incontestable, mais elle comporte aussi un inconvénient majeur: les collections

21 L'article cité précédemment parle des pays scandinaves, de l'Angleterre et de la Pologne (Cracovie: "Biblioteka Jagiellonska"), mais hormis ce dernier cas, on ignore encore tout de la configuration que prendra en définitive cette extension.

anciennes des bibliothèques de province sont négligées et le plus souvent mal connues.

Cette situation a conduit à une première initiative en 1975, l'enquête sur les fonds anciens dans les bibliothèques françaises. Se fondant sur des questionnaires envoyés aux différentes bibliothèques, elle reprend sous forme de tableaux régionaux et avec un découpage par siècles les chiffres communiqués par les bibliothécaires responsables des collections. L'enquête porte en principe sur toutes les bibliothèques dotées de fonds anciens, à l'exclusion toutefois des fonds de la Bibliothèque Nationale. Cette exhaustivité de principe est cependant battue en brèche par l'absence de données pour quelques établissements. En outre, les estimations par siècles sont de l'aveu même des auteurs peu fiables ou lacunaires (cf. p. 5). Sont couverts par cette enquête tous les fonds anciens, mais cette notion est entendue au sens strict, elle ne comprend que les documents antérieurs à 1810.

Dernière entreprise de ce type sur le plan national, l'enquête de 1975 marque une prise de conscience importante: on reconnaît désormais - et le rapport Desgraves de 1982(22) insiste sur cet aspect - la nécessité de répertorier et de mettre en valeur les fonds anciens du pays.

Après la décentralisation, l'initiative a finalement été dévolue aux agences régionales de coopération entre les bibliothèques. Celles-ci ont lancé à partir de la fin des années 1980 plusieurs initiatives qu'il importe de signaler ici.

22 Louis Desgraves, Jean-Luc Gautier, Le patrimoine des bibliothèques. Rapport à Monsieur le Directeur du livre et de la lecture, [1982].

La plus importante est le recensement des fonds anciens des bibliothèques de Basse-Normandie, réalisé par Marie-Claude Pasquet pour le compte de l'agence régionale CORAIL(23. Ce travail porte en effet sur toutes les bibliothèques de la région conservant des fonds anciens, à l'exception de deux d'entre elles qui ont refusé le principe d'un inventaire. L'enquête comporte deux volets: d'une part, tous les fonds anciens - livres et documents antérieurs à 1850 - ont été recensés, soit 33 bibliothèques et près de 190.000 volumes. Les statistiques fournies par l'auteur reposent sur la saisie informatique de l'intégralité de ces collections, elles concernent non seulement l'identité des ouvrages, mais aussi leur état de conservation et le personnel qui en a la charge. D'autre part, partant de la description statistique, l'auteur propose des solutions concrètes pour la conservation et la mise en valeur de ces collections.

On peut retrouver les mêmes caractéristiques dans le recensement des fonds anciens de la région Champagne-Ardenne toujours dû à Marie-Claude Pasquet²⁴. Ce travail, commandé par l'agence Interbibly, ne porte cependant que sur les communes de moins de 10000 habitants: il couvre encore 33 bibliothèques et repose sur la saisie de plus de 45000 volumes.

A ces deux enquêtes, il faut ajouter les travaux en cours pour la région Bourgogne. L'agence Abidoc a en effet confié à Marie-Claude Pasquet la réalisation d'un recensement, toujours

23 Marie-Claude Pasquet, Inventaire pour un patrimoine vivant. Enquête sur les fonds anciens des bibliothèques de Basse-Normandie 1988-1989, [1989].

24 Idem, Mission pour le patrimoine écrit et graphique dans les communes de moins de 10.000 habitants de Champagne-Ardenne. Bilan et programme d'actions, 1989-1990, [1990].

sur le même modèle, des fonds anciens non traités de cette région(25. Ce travail concerne 50000 volumes répartis dans 70 sites. Malgré sa ressemblance avec les deux recensements précédents, il comporte une nouveauté: la mission confiée à l'auteur inclut en effet l'édition d'un guide des fonds patrimoniaux de Bourgogne.

Cette innovation est significative, elle attire l'attention sur un fait préoccupant: les travaux antérieurs sont en effet exclusivement destinés aux professionnels - au sens large: il faut en effet y inclure les élus appelés à prendre des décisions concernant le patrimoine - . A ce titre, les résultats des enquêtes régionales sont quasiment inaccessibles au public, ils ne sont en tout cas pas publiés. Ce phénomène met en évidence un trait caractéristique de la situation française: les initiatives les plus sérieuses dans le domaine des fonds anciens de province excluent le plus souvent l'utilisateur, le chercheur.

Ce dernier doit jusqu'ici se contenter d'actions de mise en valeur bien plus ponctuelles. Parmi celles-ci, on peut citer le récent guide "Itinéraires. Patrimoine écrit en Rhône-Alpes", édité par les soins de l'agence ACCORD et de la Direction régionale des Affaires culturelles ou encore les publications concernant les fonds patrimoniaux de la région Centre(26.

25 Cf. le rapport sur cette mission: Idem, Mission de recensement des fonds patrimoniaux de Bourgogne, 1992, [1992]. Nous remercions l'auteur de nous avoir envoyé ces documents.

26 A.G.I.R., Trésors de la région Centre, Tours, 1989 et Naissance et Renaissances du patrimoine écrit, [Catalogue d'exposition], Tours, 1992. F. Ninon de l'agence A.G.I.R. a eu la gentillesse de nous communiquer ces ouvrages.

2e PARTIE : UNE METHODE ET UNE SITUATION CONCORDANTES

La B.N.U.S., pour mettre en valeur ses fonds anciens, a à effectuer un choix entre les différentes méthodes de localisation, de recensement qui sont pratiquées à une échelle régionale ou nationale. Elle pourrait aussi élaborer un projet particulier. Dans les faits, la B.N.U.S. a été contactée par la direction du *Handbuch* pour participer à cette entreprise collective. La question de la méthode à suivre se pose par conséquent dans des termes différents. Il s'agit de déterminer si la démarche proposée par le professeur Fabian et son équipe est applicable et si elle est pertinente pour la B.N.U.S.

1) La constitution des fonds

Répondre à cette question nécessite de revenir sur l'histoire de l'établissement, sur les conditions de la constitution de ses fonds.

a) Destruction et reconstruction des bâtiments

Les origines de la B.N.U.S. dépendent étroitement de l'histoire politique et, plus exactement, militaire. En effet, dans la nuit du 24 au 25 août 1870, un bombardement

allemand détruisit les collections de la bibliothèque de la ville (200000 volumes) et celles du séminaire protestant (100000 volumes) entreposées au Temple Neuf : 300000 volumes dont 10000 incunables et 2400 manuscrits disparurent ainsi du patrimoine culturel. Les polémiques sur les responsabilités de cette perte (perfidie allemande, inconscience française...), largement dépassées de nos jours, prouvent que ni les Français ni les Allemands ne pouvaient assumer ce qui apparut aussitôt comme une regrettable et irrémédiable erreur. Ce sentiment confus de culpabilité devait néanmoins permettre à la ville de Strasbourg de posséder rapidement une nouvelle bibliothèque.

L'initiative en revint à des bibliothécaires et à des éditeurs allemands qui, en octobre 1870, avant même de savoir si Strasbourg deviendrait ville allemande, lancèrent un appel en faveur de la reconstruction. Les livres affluèrent de l'ensemble du monde (Allemagne, France, Turquie, Espagne, continent américain...). La bibliothèque, installée alors au château des Rohan, reçut un statut allemand; elle devint universitaire et régionale (Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek). En août 1871, la bibliothèque fut officiellement inaugurée. Quelques années plus tard, entre 1889 et 1895, un bâtiment approprié, l'actuel, fut construit, place de la République. En 1919, après le retour de l'Alsace-Moselle à la France, la

bibliothèque devint "universitaire et régionale"¹.

b) Les acquisitions des premières années

Les premières acquisitions postérieures à la guerre de 1870 sont par conséquent entièrement déterminées par les conditions de cette reconstruction. L'appel d'octobre 1870 fut très largement entendu : à la date d'août 1871, 120000 volumes avaient déjà été offerts. Ils s'ajoutèrent aux livres achetés grâce aux dommages et intérêts. C'est ainsi que les collections s'accrurent très rapidement; le fonds comptait 200000 volumes lors de l'inauguration de la bibliothèque (en comptant les 40000 volumes de la bibliothèque de l'ancienne université française). En 1872, la situation était excellente, bien meilleure que celle de beaucoup de bibliothèques universitaires. En 1890, Strasbourg possède la troisième bibliothèque de l'Empire, d'après le nombre de volumes possédés, après les bibliothèques impériales de Berlin et de Munich, avant les bibliothèques universitaires de Leipzig et de Göttingen.

Les registres d'acquisition de la bibliothèque donnent une idée de l'accroissement des livres dans les premières années de la reconstruction. Entre 1875 et 1879, par

¹ La bibliothèque devint nationale et universitaire par un décret du 23 juillet 1926.

exemple, les achats sont constamment supérieurs aux dons. Les achats sont les plus importants en 1877 et 1878 (plus de 20000 volumes). Quant aux dons, ils diminuent brusquement de moitié à partir de 1878. Les dons ont donc permis à la bibliothèque de constituer ses fonds dans les toutes premières années; il ne s'agissait pourtant que d'une mobilisation générale devant l'urgence, qui ne pouvait évidemment pas devenir un moyen régulier d'acquisition. Il n'en demeure pas moins que les ouvrages donnés - principalement des doublons - s'ils ne compensent pas certaines pertes, sont néanmoins de très grand intérêt. Une étude approfondie permettrait de connaître la qualité des livres donnés et, en particulier, si les fonds avaient une structure interne. Il est à remarquer que le nombre de volumes par dons est plus fort dans les premières années : certaines bibliothèques ont fait des dons importants (Münich par exemple). Pour être en partie reconstituées par ce mode d'acquisition, les collections de la bibliothèque ne furent cependant pas totalement anarchiques : les livres offerts furent d'abord réunis dans des lieux intermédiaires de collecte et un effort fut fait pour éviter que les doubles ne se multiplient (sauf pour les ouvrages fort demandés). D'autre part, la politique d'achat permit à la bibliothèque d'acquérir des collections cohérentes.

c) Le fichier systématique

L'organisation de la bibliothèque imita les procédés utilisés en Allemagne. Le classement des livres fut élaboré par Julius Euting, auparavant bibliothécaire à Tübingen. Il s'inspira de la philosophie bibliothéconomique de cette dernière institution. La classification élaborée répartissait le savoir humain en plusieurs catégories. A Strasbourg², elles furent au nombre de 12, désignées par des lettres de l'alphabet; seules les lettres K et L définissaient des domaines ayant rapport au support du document (respectivement Incunables et Manuscrits). Ces grandes catégories pouvaient, le cas échéant, être davantage affinées par l'ajout d'une seconde lettre, en minuscule. Pour une définition encore plus étroite du domaine, des chiffres romains étaient ajoutés.

Dans le cas le plus simple, les fiches indiquaient l'auteur, le titre, des indications éventuelles de collection, la ville d'édition, l'éditeur et l'année d'édition. Dans une colonne à droite de la fiche figuraient en haut la cote systématique, en dessous le format et, au bas, le mode (don, achat) et la date d'acquisition³.

Ce fichier systématique était aussi topographique : les

² Voir la classification en annexe.

³ Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek **Regeln für die Verzeichnung der Bücher. Zettel-Katalog.** Strasbourg : 1874.

volumes étaient rangés, à l'intérieur d'un domaine, selon l'ordre alphabétique des auteurs ou des titres d'anonymes, sans aucune différenciation entre les monographies et les périodiques.

Matériellement, ce fichier se présente sous la forme de boîtes en cartons dans lesquelles sont rangées les fiches, sans aucun lien entre elles. Les consultations nombreuses augmentent par conséquent les occasions de déclassement. C'est pourquoi les lecteurs ne pouvaient le consulter. C'était essentiellement un instrument de travail à l'usage du personnel. En plus de ce fichier systématique existait un fichier alphabétique auteurs-titres d'anonymes⁴.

Le retour à la France de la bibliothèque s'accompagna d'une nouvelle conception bibliothéconomique. Une des premières réformes du nouvel administrateur, Ernest Wickersheimer, fut de remplacer le fichier systématique. Comme toutes les classifications intellectuelles, il était efficace pour cataloguer le savoir humain à une époque donnée mais se trouvait, déjà en 1919, dépassé pour certaines séries; de plus, il imposait de prévoir la place physique que prendraient sur les rayons les futures acquisitions. La nouvelle classification mise en oeuvre maintint les grandes divisions en 12 sections mais, à l'intérieur, chaque cote était numérique et fonction du

⁴ Cf. supra.

format (1 à 9999 pour les in-fol., 10000 à 99999 pour les in 4°, 100000 et plus pour les in-8°); les périodiques, dans leur série respective, étaient affectés d'une cote spécifique (500000), sans que compte soit tenu de leur format. A cette époque aussi fut commencé le fichier alphabétique-matières, aux dépens du fichier systématique, arrêté. Les fonds acquis entre 1870 et 1919 conservèrent leur place en magasin (ils demeurent rangés de manière systématique) mais sont recotés dans le nouvel ordre numérique, les nouvelles cotes étant en général reportées sur les fiches du catalogue systématique.

Aujourd'hui, le fichier systématique est conservé au bureau de la Réserve et n'est pas, en principe, consultable par les lecteurs. Pour les ouvrages entrés à la bibliothèque avant 1919, ces derniers ne disposent que de l'ancien

catalogue⁵ alphabétique des auteurs et des titres d'anonymes : les fiches manuscrites composant ce dernier ont été collées, toujours sur l'initiative d'Ernest Wickersheimer, dans d'épais registres noirs, disponibles dans la salle des catalogues, ce qui n'était pas le cas à l'époque allemande.

Cet état de fait n'est pas, de nos jours, sans poser quelques difficultés pour la localisation des livres entrés à la bibliothèque avant 1919 :

- la non-consultabilité, évoquée ci-dessus, du fichier systématique, pour des raisons matérielles aisées à comprendre (risques de déclassement des fiches...)

- les difficultés de lecture par l'utilisateur moderne du gothique manuscrit allemand.

- l'état parfois fragile de certains volumes de registres : reliures déchirées, fiches décollées. Les

⁵ Voilà une description assez décourageante de ce catalogue faite par Lily Greiner, auparavant conservateur en chef chargée de la direction de la section centrale à la B.N.U.S. : "Il n'y a qu'une seule fiche de base (auteur ou anonyme), sans aucune fiche secondaire ni de co-auteur ni d'éditeur ou d'illustrateur et cette fiche est incomplète car elle est réduite au schéma suivant : auteur, titre abrégé, ville, date, sans format réel ni collation. Toutes ces fiches sont manuscrites, certaines en caractères gothiques et très difficilement lisibles. Il y a de quoi décourager la meilleure volonté. Et à l'intérieur d'un groupe d'auteur, les fiches sont classées entre elles dans l'ordre chronologique, les sans-date et les plus anciennes impressions en tête, puis en remontant vers les impressions modernes" (Extrait de "Les fonds anciens de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg". *Les fonds anciens des bibliothèques françaises. Journées d'étude. Villeurbanne, 13, 14, 15 novembre 1975* , Villeurbanne, 1976, p. 106-114).

restaurations privent alors le lecteur de tout instrument de référence.

2) La méthode Fabian

a) Les composantes du tableau

Concrètement, la méthode Fabian repose avant tout sur les fichiers systématiques des différentes bibliothèques. Leur existence facilite grandement la mise en évidence des divisions thématiques fortement représentées dans une bibliothèque donnée. Dans le cas contraire, il est, pour ainsi dire, impossible de reprendre le fonds ancien et de le répartir dans des catégories thématiques créées spécialement à cet effet. Il en découle que chaque bibliothèque se doit d'adapter les directives imposées par la direction centrale à son cas particulier : la définition même des domaines d'excellence n'est par conséquent pas forcément identique de l'une à l'autre. De plus, la qualité et surtout la finesse du recensement sont liées à la précision des subdivisions du catalogue.

La méthode semble être facilement transposable dans le cadre de la B.N.U.S. et les résultats comparés à ceux de bibliothèques universitaires allemandes (Tübingen, Fribourg, Heidelberg...) dans la mesure où les divisions thématiques, à défaut d'être identiques sont néanmoins fort comparables.

L'initiation du projet - en dehors des aspects politiques et financiers - nécessite au préalable une adaptation aux caractéristiques de la B.N.U.S., tout en restant relativement proche du schéma général. Pour ce qui est de l'aspect purement statistique, le tableau conçu à Strasbourg, au moins pour la prospection faite sur les lettres Cc et Eh, comporte en abscisse les langues d'édition des ouvrages : allemand, français, latin, anglais, italien, néerlandais (et grec, pour les éditions classiques) avec, pour les trois premières, une subdivision par pays ou région : Allemagne, Alsace, France. Tous les autres ouvrages sont portés dans la catégorie "autres". En ordonnée sont portés les siècles d'édition (XVIe, XVIIe, XVIIIe, 1801-1870, 1871-1900, 1901-1918). Deux changements ont été apportés par rapport au tableau formulaire de base fourni par la direction du *Handbuch* : l'ajout de la région Alsace d'une part, la coupure du XIXe siècle en 1870 et non en 1850 d'autre part, changements profondément liés à l'histoire politique locale. Il faut enfin noter que toutes les bibliothèques allemandes n'ont pas tenu compte du pays d'édition, se contentant de repérer les langues. Or, ce critère n'est pas apparu suffisamment précis : il importe aussi à l'histoire de l'édition et à l'histoire intellectuelle, notamment pour les livres imprimés en latin, de connaître leur origine géographique.

Quant à la notion de livres anciens, elle a été

repoussée par la direction du *Handbuch* jusqu'à 1900 et par la B.N.U.S. jusqu'à 1918, date de clôture du fichier systématique.

b) Les délimitations géographiques

Préalablement à l'enquête statistique proprement dite, il faut définir des conventions pour ce qui est des frontières géographiques des pays. Les frontières adoptées pour l'expérience faites sur les sous-séries Cc et Eh sont celles de la fin du XIXe siècle : l'Empire prussien (sauf l'Alsace), la France de la IIIe République (plus la Moselle). Dans certains cas, la localisation des villes n'a pas été sans difficultés, principalement pour les villes orientales de l'Empire allemand qui ont, depuis, changé de nom. Le travail d'identification effectué a permis de dresser une liste des villes rencontrées afin d'accélérer par la suite cette étape.

c) La notion de titre

Les livres sont recensés d'après les fiches du catalogue systématique. Chacune des fiches portant une cote et correspondant à un livre réel a été retenue. Même avec une grille unique et donc des critères établis, différentes manières de compter sont envisageables : par titre ou par

volume. Nous avons choisi de nous attacher davantage aux titres. Certaines difficultés ont dû être au préalable non pas définitivement résolues mais tranchées, de manière arbitraire, pour donner une homogénéité à l'ensemble de l'étude. N'ont pas été considérées comme des titres différents plusieurs contributions faites dans le même cadre (conférences...) quand elles étaient pourvues d'un titre général sous lequel elles étaient matériellement rassemblées. Dans ce cas, même si chaque contribution a fait l'objet d'une fiche séparée, nous ne l'avons prise en compte qu'une seule fois. Par ailleurs, quand un titre faisait l'objet d'un renvoi dans une autre série et que nous rencontrions une fiche secondaire, nous ne l'avons pas comptabilisée puisqu'elle le sera ultérieurement. A la B.N.U.S. aucune différence n'est établie entre les monographies et les périodiques. D'où une certaine limite à une statistique faite uniquement sur les titres : plusieurs volumes, dont le titre est identique, ne sont retenus qu'une seule fois; au même titre qu'une brochure indépendante de quelques pages. Compter par volumes n'aurait pas été plus satisfaisant. Toutes les fiches n'indiquent pas le nombre de volumes. Il faudrait à chaque fois faire une vérification en magasins. D'autre part, une reliure peut enfermer des titres à l'origine sans aucun rapport les uns aux autres. La définition de l'unité du livre est, pour le domaine ancien, fort délicate. C'est pourquoi il importe de fixer les règles avant de débiter le travail.

En cas de renseignements manquants sur la fiche (le lieu et, plus rarement, la date), les vérifications ont été faites, quand elles pouvaient être rapidement menées. Dans le cas contraire, le titre a été classé en "autres", parmi ceux qui devaient véritablement figurer à cette place. Les puristes de l'histoire du livre n'y trouvent, de toute évidence, pas leur compte. Mais telle n'est pas l'ambition de la B.N.U.S, à court terme du moins.

Ceci établi, le travail le plus pénible, le travail statistique peut être effectué par des étudiants vacataires, à condition qu'ils possèdent une connaissance minimale de l'allemand et du latin. Dans une estimation raisonnable, le temps mis pour traiter l'ensemble des fiches d'un carton est d'environ une journée/homme. Pour parcourir les quelques 700 cartons du catalogue systématique, il faut par conséquent prévoir un nombre équivalent de journées/homme. A moins de ne travailler que sur quelques domaines (jugés *a priori* les plus représentés à la bibliothèque ou au contraire très spécifiques) et de baser le reste sur de nouvelles évaluations, en calculant un nombre de fiches moyen par carton, qui peut être fixé à 600 titres.

Il faut aussi cependant garder à l'esprit que l'ambition des promoteurs du *Handbuch* est de dégager les points forts - les domaines d'excellence pour employer un jargon plus bibliothéconomique - et non pas d'obtenir des données chiffrées : aucun tableau n'y figure. Les statistiques sont

avant tout conçues pour donner un moyen de comparaison entre les différentes divisions thématiques d'une bibliothèque, pour donner, malgré tout, un ordre de grandeur et surtout pour encadrer les connaissances subjectives du bibliothécaire.

3) Les avantages de la participation au Handbuch

La B.N.U.S. est tout à fait susceptible de s'intégrer au projet allemand. Il reste à voir quels avantages celui-ci lui fournirait.

a) Des estimations chiffrées

La participation au *Handbuch* permettrait d'avancer une nouvelle estimation des ouvrages antérieurs à 1918 possédés par la B.N.U.S. Elle viendrait confirmer ou nuancer les évaluations précédemment faites. L'enquête de 1975 donnait un chiffre, établi sur des estimations pour la section Centrale et celle des Alsatiques, d'environ 200000 volumes antérieurs à 1810. Ceux-ci se répartiraient comme suit :

- XVe s. : 1 948 incunables (tous conservés à la section centrale)

- XVIe s. : 42 000 volumes (dont 40000 à la section centrale, 1500 aux Alsatiques, 375 à la section Médecine, 444 à la section Sciences)

- XVIIe s. : 69 000 vol. (dont 60000 à la Centrale, 6600 aux Alsatiques, 1041 à la Médecine, 1413 aux Sciences)

- XVIIIe s. : 87 000 vol. (dont 77000 à la Centrale, 7500 aux Alsatiques, 4200 à la Médecine, 8842 aux Sciences)

Cette évaluation est précisée par un travail de 1982, effectué par le conservateur d'alors, Mlle Greiner, qui estime à 231135 les publications antérieures à 1810, dont 191515 pour la section des Sciences humaines.

Le recensement fait dans le cadre du *Handbuch* donnerait l'occasion de donner une nouvelle estimation, en réduisant éventuellement la part des estimations pour les ouvrages de la section des Sciences humaines. Et pourtant, l'aspect statistique est loin de représenter le plus grand intérêt de l'entreprise. La supériorité de la méthode du *Handbuch* est de partir de données chiffrées mais de s'en détacher et de dessiner une bonne idée d'ensemble de la composition d'une bibliothèque et de chaque domaine, bien qu'elle ne descende pas au niveau de l'unité livresque⁶. Ses enseignements sont incomparablement plus riches qu'une simple évaluation quantitative, sans valeur intrinsèque. Elle est, d'autre part, nettement plus rapide qu'une entreprise érudite telle la publication de catalogues exhaustifs.

⁶ Dans la pratique, les collaborateurs du *Handbuch* n'hésitent pas à signaler les éditions les plus anciennes ou les titres les plus remarquables.

b) Une étape nécessaire pour la connaissance du fonds

Le *Handbuch* serait un guide d'aide au chercheur : il lui permettrait de repérer les particularités de la bibliothèque et lui donnerait d'emblée la liste des instruments de travail que celle-ci renferme. La conception pourrait être comparable à ceux que la Bibliothèque nationale a réalisé ou à certains guides d'archives. Il ne négligerait pas non plus l'histoire du livre puisque la formation de la bibliothèque et des collections y tiendraient une grande place. Le livre conserverait sa valeur, non pas seulement comme moyen de communication mais aussi comme composante de l'histoire culturelle. L'idéal serait que le *Handbuch* ne soit toutefois, pour la B.N.U.S, qu'une première étape. Comme dans toutes les bibliothèques ayant la charge de conserver des fonds anciens importants, les besoins sont considérables : achever le traitement de base des collections, reprendre les différents catalogues en utilisant les normes actuellement en vigueur pour le livre ancien, réaliser des instruments de travail spécialisés (provenances, reliures, etc...). Objectifs ambitieux et qui sont loin d'être remplis, faute d'effectifs spécialisés et de moyens financiers.

De tels besoins doivent réamorcer une réflexion sur la spécificité d'une bibliothèque comme Strasbourg envers les livres anciens. La bibliothèque a beau être nationale et universitaire, le côté universitaire l'emporte largement

puisque le ministère de l'Education nationale prend en charge la plus grande partie des dépenses de fonctionnement. La conservation du patrimoine n'est par conséquent qu'une des composantes de la politique générale de la bibliothèque. Dans ces conditions, on voit mal cette première étape suivie d'autres. D'autant plus que la B.N.U.S n'a bénéficié d'aucun crédit relatif à la rétroconversion. La masse des données à inventorier entraîne un coût financier trop important. Du même coup, une brèche, et non des moindres, est ouverte dans la volonté de réaliser une base⁷ bibliographique nationale des livres anciens et l'ambitieuse utopie française s'écroule devant les contingences matérielles de la réalité. Dans le cas de Strasbourg, à défaut d'une réelle conversion, beaucoup trop onéreuse pour l'instant, un simple listing informatique des livres anciens - sans aucune norme scientifique - serait déjà un outil utile. Cette base de donnée, à usage interne et sans aucune prétention, faite par une saisie du catalogue systématique, permettrait de rechercher un ouvrage par son titre, son auteur, sa date de parution, son lieu d'édition et sa cote systématique. Il ne serait pas scientifiquement supérieur au catalogue systématique; il aurait cependant l'avantage de pouvoir être consulté sans avoir à manipuler les fiches poussiéreuses.

⁷ Cf. ODDOS, Jean-Paul. "De l'ancien sur une base neuve : la construction d'une base bibliographique livres anciens". *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, t. 35, n° 5, p. 276-281.

Les conservateurs pourraient répondre aux questions des lecteurs beaucoup plus rapidement qu'actuellement. Et pourtant, cette proposition reste elle-même peu réaliste car elle implique une volonté politique pour subventionner des heures de saisie de l'ensemble du fichier.

Dans ces conditions, le programme du *Handbuch* possède un avantage de taille : il a l'avantage d'exister sur des bases solides, bien que la B.N.U.S. n'y soit pas encore officiellement associée. Si le contrat y faisant participer la bibliothèque n'était pas signé, il est évident que la bibliothèque perdrait une excellente occasion de mieux connaître et faire connaître ses fonds anciens. La question demeure néanmoins de savoir si le *Handbuch*, en donnant des renseignements sur les domaines bien représentés à la bibliothèque, ne va pas accroître les demandes relatives au fonds ancien, demandes auxquelles le personnel de la Réserve mettra toujours autant de temps à répondre, à défaut d'une réelle modification de ses instruments de travail.

c) La coopération franco-allemande

Le projet, s'il se concrétisait pour Strasbourg permettrait à la bibliothèque de situer ses collections par rapport aux grandes collections françaises et allemandes. La

coopération⁸ entre les bibliothèques universitaires du Rhin supérieur (Fribourg-en-Brisgau, Bâle, Strasbourg, Mulhouse et Karlsruhe) serait encouragée et matérialisée. La bibliothèque pourrait alors jouer un rôle de médiation, de formation et d'échange d'informations entre les bibliothécaires de France et d'Allemagne. Telle pourrait être une des spécificités et un des objectifs de l'établissement.

d) Le mécénat et les critères financiers o

Le projet Fabian est subventionné, rappelons-le par la fondation Volkswagen et par la Deutsche Forschungsgemeinschaft. Les clauses financières et les répercussions pour la B.N.U.S., si le contrat est signé, ne sont pas encore connues. Il n'est pas excessif - sur un plan théorique - d'envisager aussi des subventions françaises, spécifiquement affectées au projet. Or, du côté français, les bailleurs de fonds paraissent, de manière générale, réticents face à ce type de projets. Incapacité du ministère de l'Education nationale : les livres anciens des bibliothèques universitaires, devant la situation des universités, n'est pas - et cela se comprend aisément - sa priorité. Désintérêt des collectivités locales. Elles

⁸ Pour des renseignements sur une ébauche de coopération, voir : KRATZ, Isabelle. "Au fil du Rhin". *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, t. 35, n° 4, p. 324-341.

doivent, quant à elles, faire face à un budget de plus en plus important. Elles sont de plus en plus sensibilisées à l'intérêt patrimonial; en ce domaine pourtant, la course à la subvention est une épreuve dans laquelle les bibliothèques à vocation de recherche, ce qui est en partie le cas de la B.N.U.S., ne sont pas encore les plus favorisées. Le financement d'une opération de conversion rétrospective est, politiquement parlant, sans aucune visibilité. Quant au mécénat français, il ignore encore les bibliothèques et ne les prend toujours pas en compte.

Troisième partie:

Le recensement du fonds de philologie classique de la BNUS

Bien que s'inscrivant dans la perspective d'une participation strasbourgeoise au projet Fabian, le recensement effectué sur les fonds anciens de philologie classique ne vise pas à traiter exhaustivement les collections de ce domaine. Une telle ambition eût été non seulement irréalisable, mais aussi, du moins dans le stade actuel, d'un intérêt douteux. Il n'est en effet pas certain qu'un travail acharné de comptage, interrompu après trois mois puisse avoir une quelconque utilité. L'objectif n'était donc pas de recenser le plus grand nombre de livres possibles. Il s'agissait bien au contraire d'expérimenter la méthode préconisée par les initiateurs du "Handbuch" en l'appliquant à un fonds représentatif des collections de la bibliothèque. Ce qui importe ici ce ne sont donc pas tant les résultats statistiques que les analyses qui en découlent. La présentation des tableaux tient compte de cette exigence: ils comportent certes les chiffres tels qu'ils ont été saisis, mais aussi des données plus synthétiques (pourcentages etc.).

Chapitre premier:

Le domaine et la méthode

Domaine nettement individualisé dans les classifications du savoir aussi bien que dans les institutions universitaires allemandes, la philologie classique est une composante essentielle de la vie intellectuelle à la fin du XIX^e siècle, époque de la reconstruction de la bibliothèque.

Que recouvre exactement cette notion? Le classement systématique de la bibliothèque, dans son état de 1911(1, donne les subdivisions suivantes:

Cote	Sujet
CC	<u>Philologie classique</u> (Klassische Philologie)
CCIA	Bibliographie et histoire de la littérature classique (Klassische Bibliographie und Literaturgeschichte)
CCIB	Bibliogr. et histoire de la littérature grecque
CCIC	Bibliogr. et histoire de la littérature romaine
CCIIa	Langues classiques: écrits portant sur les langues grecque et latine (Klassische Sprachen: Schriften über griechische und lateinische Sprache)
CCIIb	Grammaire grecque (Griechische Grammatik)
CCIIc	Dictionnaires grecs (Griechische Wörterbücher)

1 Cf. le tableau de cette classification dans Systematische Übersicht über die Einteilung und Aufstellung der Bücherbestände in der ehemaligen Kaiserlichen Universitäts- und Landesbibliothek zu Strassburg. (Unverändert vervielfältigt nach dem Stande von 1911), Strasbourg, 1941, p. 5.

- CCIIId Métrique classique (Klassische Metrik)
- CCIIe Métrique grecque (Griechische Metrik)
- CCIIIf Dialectes grecs (Griechische Dialekte)
- CCIIg Langue du Nouveau Testament (Sprache des neuen Testaments)
- CCIII Editions d'auteurs grecs (Ausgaben griechischer Schriftsteller):
1. Collections (Sammlungen)
 2. Auteurs par ordre alphabétique, avec biographie et études (Einzelne Schriftsteller in alphabetischer Ordnung nebst deren Biographie und Erläuterungsschriften zu denselben).
- CCIV Langue et métrique latines (Lateinische Sprache und Metrik.):
1. Grammaire latine (Lateinische Grammatik)
 2. Dictionnaires latins (Lateinische Wörterbücher)
 3. Métrique latine (Lateinische Metrik)
 4. Dialectes latins (Lateinische Dialekte)
- CCV Editions d'auteurs latins (Ausgaben lateinischer Schriftsteller):
1. Collections (Sammlungen)
 2. Auteurs par ordre alphabétique, avec biographie et études (Einzelne Schriftsteller in alphabetischer Ordnung nebst deren Biographie und Erläuterungsschriften zu denselben).
- CCVI Epigraphie (Inscriptionen):
1. Epigraphie grecque (Griechische Inscriptionen)

2. Epigraphie latine (Lateinische
Inschriften)

CCVII Revues de philologie classique (Opuscula und Zeitschriften der klassischen Philologie), écrits généraux sur la philologie classique (Schriften allgemeinen Inhalts über die klassische Philologie), méthodologie des études classiques (Methode des klassischen Studiums), biographies de philologues (Biographien klassischer Philologen), oeuvres collectives et revues (Klassische Sammelwerke und Zeitschriften).

Le tableau nous indique clairement le sens de la notion de "philologie classique": celui-ci est à la fois plus large et plus réduit que ce que cette notion évoque actuellement en français. D'une part, le qualificatif "classique" recouvre exclusivement la langue grecque et la langue latine. D'autre part la "philologie" doit être entendue au sens large: elle comporte aussi bien des domaines proprement linguistiques (grammaire etc.) que l'histoire de la littérature dans son ensemble.

L'ampleur que prend cette dernière notion fait deviner la grande importance des collections: celle-ci apparaît nettement dès que l'on jette un regard sur le catalogue systématique qui est régi par la classification présentée plus haut. Le domaine entier de la philologie classique est couvert par 81 cartons. Ces cartons se répartissent de la façon suivante:

Cote	Nombre de cartons
CCIIa-b	1
CCIIc	1
CCIIa	1

CCIIb	2
CCIIc	1
CCIIId-g	1
CCIII	35
CCIV	6
CCV	28
CCVI	2
CCVII	3

Les sous-divisions les plus importantes sont naturellement celles qui concernent les éditions et les études des auteurs classiques. Or ces chiffres, s'ils ont une signification, laissent penser que le domaine grec est quantitativement mieux représenté que le domaine latin: 35 cartons couvrent les auteurs grecs, contre 28 pour les auteurs latins; pour l'ensemble du domaine grec, le catalogue comporte 40 cartons, contre 35 pour le domaine latin. Il y aurait donc une prédominance des collections ayant trait au grec. Le phénomène n'a, à vrai dire, rien d'étonnant: la culture allemande des XVIII^e et XIX^e siècles est incontestablement marquée par un fort tropisme pour l'Antiquité grecque.

Mais le seul nombre de cartons est évidemment un indice trop aléatoire pour se prêter à une interprétation. Son utilité est simplement de donner une indication sommaire sur la répartition quantitative des collections. Cette répartition doit être connue si l'on veut procéder au recensement. Dans le cas concret, elle a surtout une signification négative: l'ampleur du fonds ne m'autorisait pas de compter l'ensemble. J'ai donc sélectionné le domaine le mieux représenté, les

auteurs grecs (cote CCIII): là encore, un recensement exhaustif n'était guère réalisable. Le comptage a donc porté sur 12 cartons entiers et sur trois parties de cartons.

Dans le domaine des auteurs grecs (comme dans son équivalent latin), la répartition des fiches et partant des livres - dans la mesure où ceux-ci sont rangés dans les rayons dans un ordre systématique - est la suivante: le premier critère est le nom de l'auteur (sous sa forme latine), les fiches sont classées par ordre alphabétique des noms d'auteur. A l'intérieur de l'ensemble concernant un auteur, on distingue les éditions et les études portant sur l'auteur. Les éditions sont classées par titre, et pour un même titre par date d'édition. A la suite des éditions, les études ou commentaires ("Erläuterungen") sont données dans l'ordre alphabétique des commentateurs.

Ce mode de classement offre l'avantage d'être parfaitement clair: il permet d'introduire dans le recensement des subdivisions très fines sans charge de travail supplémentaire.

La présentation matérielle des fiches a déjà été évoqué plus haut. Rappelons simplement ceci: le déchiffrement de l'écriture, la gothique cursive, l'identification des noms de lieu (donnés le plus souvent en latin) retardent souvent le travail de recensement. La liste d'autorités des lieux d'édition que j'ai constituée pour le domaine recensé est particulièrement longue: elle comprend 522 formes onomastiques différentes, dont 348 pour la seule Allemagne. Ces chiffres sont le reflet de la dispersion des centres d'édition en Allemagne, ils sont aussi le signe d'un intérêt très diffusé pour les langues classiques. Mais l'essentiel n'est pas là. Ce

qui importe ici, c'est de souligner la difficulté méthodologique qui en découle. N'importe quelle commune de l'Allemagne et, à un moindre degré, des pays où a pu s'exercer une forte influence allemande est susceptible d'avoir été un lieu d'édition. La liste n'a donc rien de définitif. Cette situation impose une très grande vigilance.

Chapitre II:

Les résultats

La présentation des résultats du recensement nécessite deux remarques préliminaires: la première porte sur le fond. Les chiffres obtenus ont un caractère provisoire. Le recensement de l'intégralité des collections, s'il a lieu, apportera les nuances nécessaires. La seconde concerne la forme: les données précises sont fournies par les planches (les tableaux, mais aussi les graphiques), le texte ne vise qu'à souligner quelques aspects importants.

1. Les résultats d'ensemble

Le recensement détaillé a porté sur 7679 titres. Ce chiffre ne constitue toutefois qu'une partie des livres portant la cote CCIII, il ne couvre donc qu'une partie de la subdivision "auteurs grecs". En lui-même ce chiffre est par conséquent insignifiant.

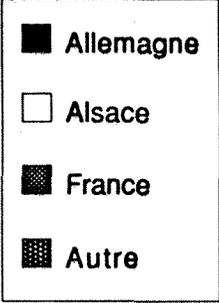
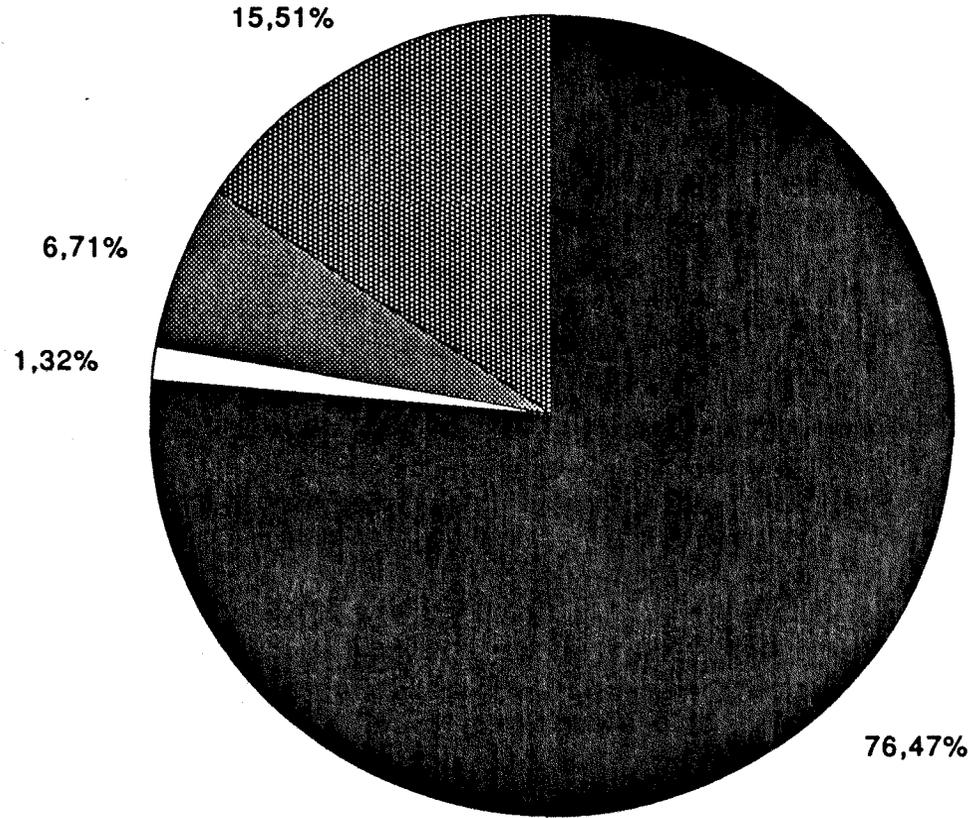
Tout à fait significative, en revanche, est la comparaison entre les résultats des différentes colonnes. Les deux tableaux recueillant les données chiffrées ont été établis pour faciliter les comparaisons de ce type. Le premier correspond aux bordereaux de saisie: il donne tous les chiffres. A chaque extrémité, a été rajoutée une rangée ou colonne pour recueillir le pourcentage du total de cette rangée par rapport au chiffre global. Le deuxième tableau résume ces données en donnant les

Total

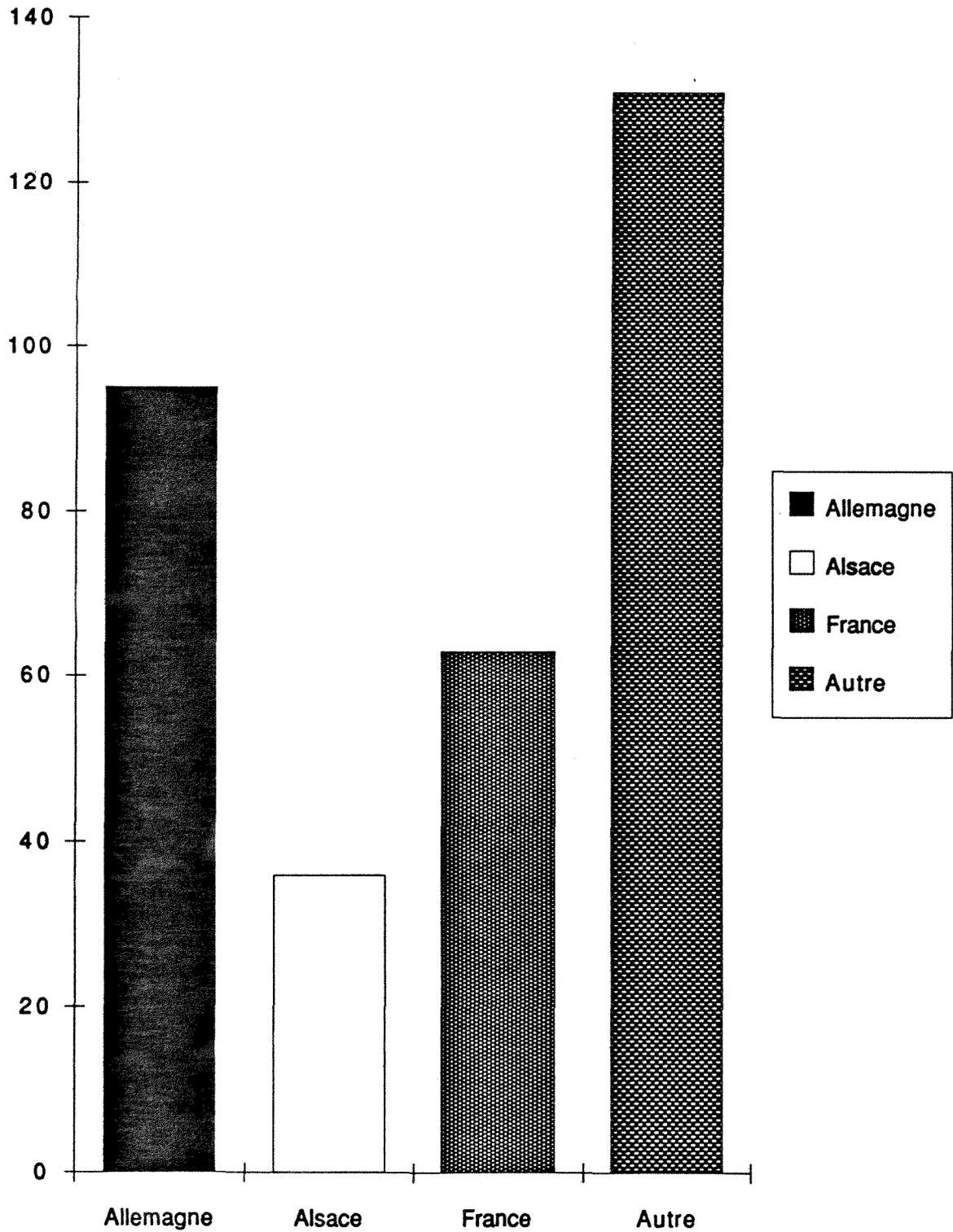
	Allemand			Français			Latin				 Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI° siècle	1	2	0	1	0	0	68	20	39	90	26	14	23	26	15	325	4
XVII° siècle	3	1	1	7	0	5	96	6	22	68	5	4	1	15	3	237	3
XVIII° siècle	84	0	7	28	0	12	232	3	1	73	67	7	1	21	19	555	7
1801-1870	931	0	33	171	6	11	1345	4	38	131	423	1	28	89	77	3288	43
1871-1900	897	6	78	76	0	9	826	13	19	79	174	0	12	54	153	2396	31
1901-1918	402	9	18	32	0	4	203	5	3	22	45	0	2	17	55	817	11
Sans date	22	0	0	3	0	0	18	0	0	2	4	0	8	0	4	61	1
Totaux																	
par colonnes	2340	18	137	318	6	41	2788	51	122	465	744	26	75	222	326	7679	
%	30	0	2	4	0	1	36	1	2	6	10	0	1	3	4	100	

Totaux				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI ^e siècle	3	1	217	89
XVII ^e siècle	5	12	192	25
XVIII ^e siècle	91	40	309	96
1801-1870	964	188	1518	541
1871-1900	981	85	937	240
1901-1918	429	36	233	64
Sans date	22	3	20	12
Total	2495	365	3426	1067
%	32	5	45	14
par pays	Allemagne	Alsace	France	Autre
XVI ^e siècle	95	36	63	131
XVII ^e siècle	104	11	30	92
XVIII ^e siècle	383	10	30	132
1801-1870	2699	11	237	341
1871-1900	1897	19	107	373
1901-1918	650	14	37	116
Sans date	44	0	11	6
Total	5872	101	515	1191
%	76	1	7	16

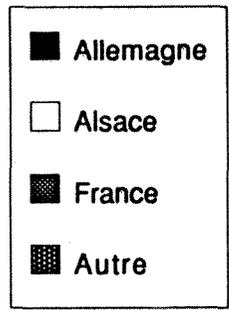
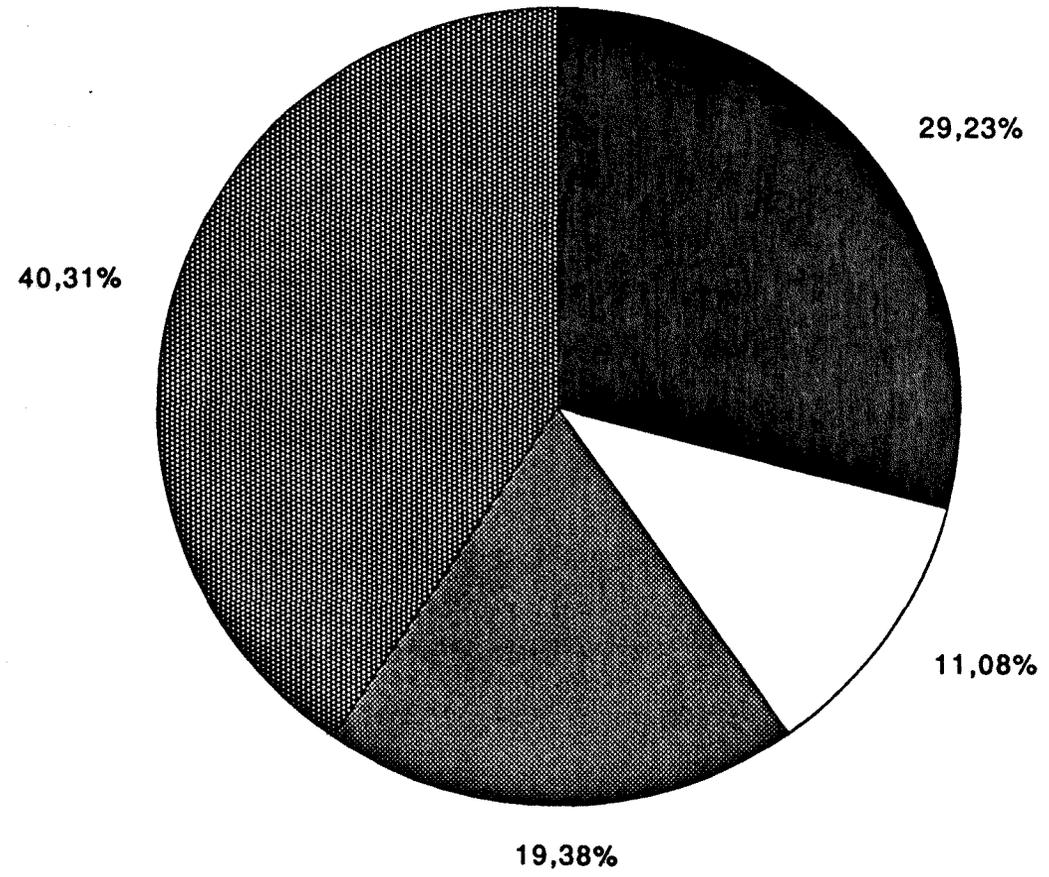
Total par pays



XVI^e siècle par pays



XVI^e siècle par pays



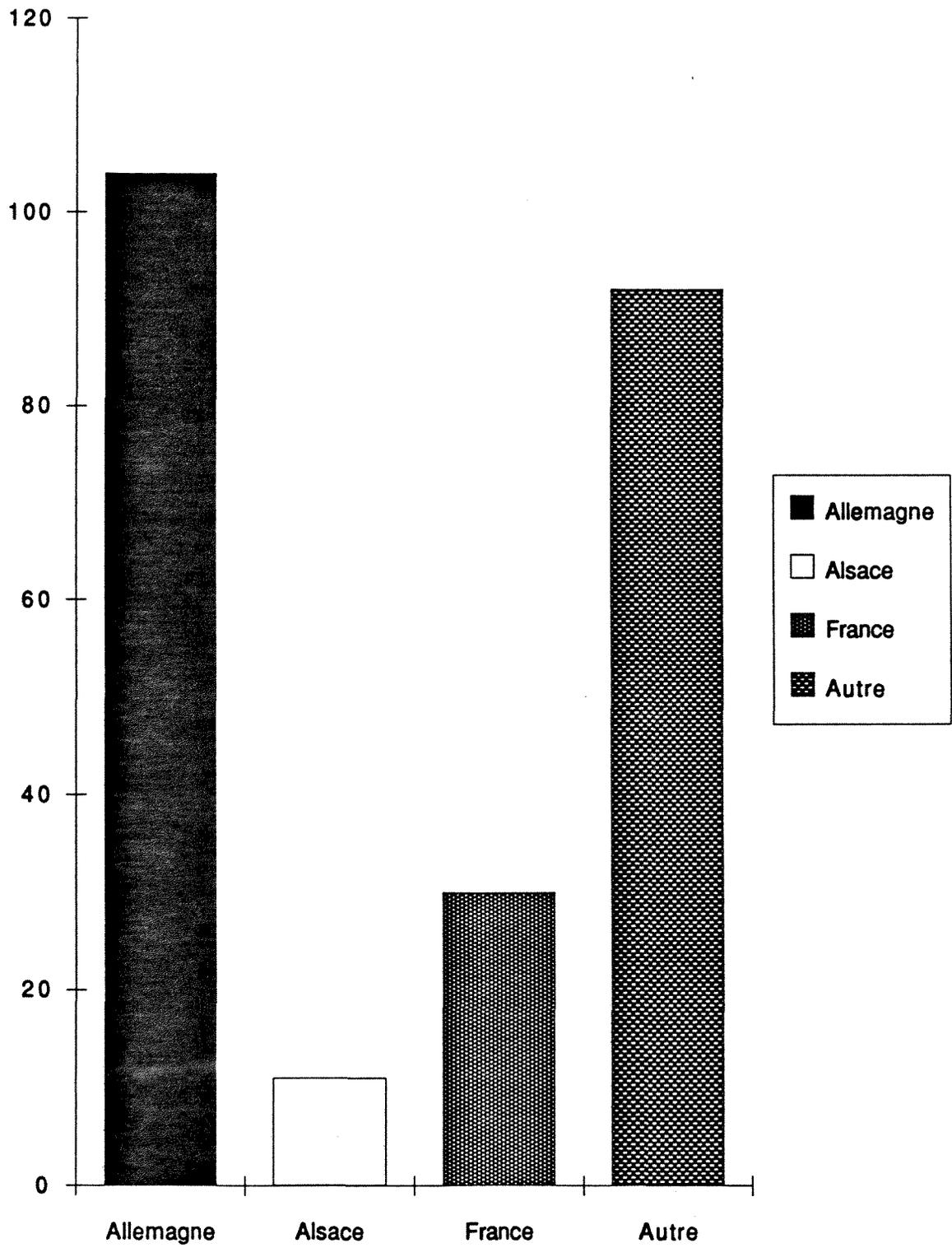
résultats par pays et par langues, pour le même découpage chronologique.

Quels sont les résultats les plus significatifs ?

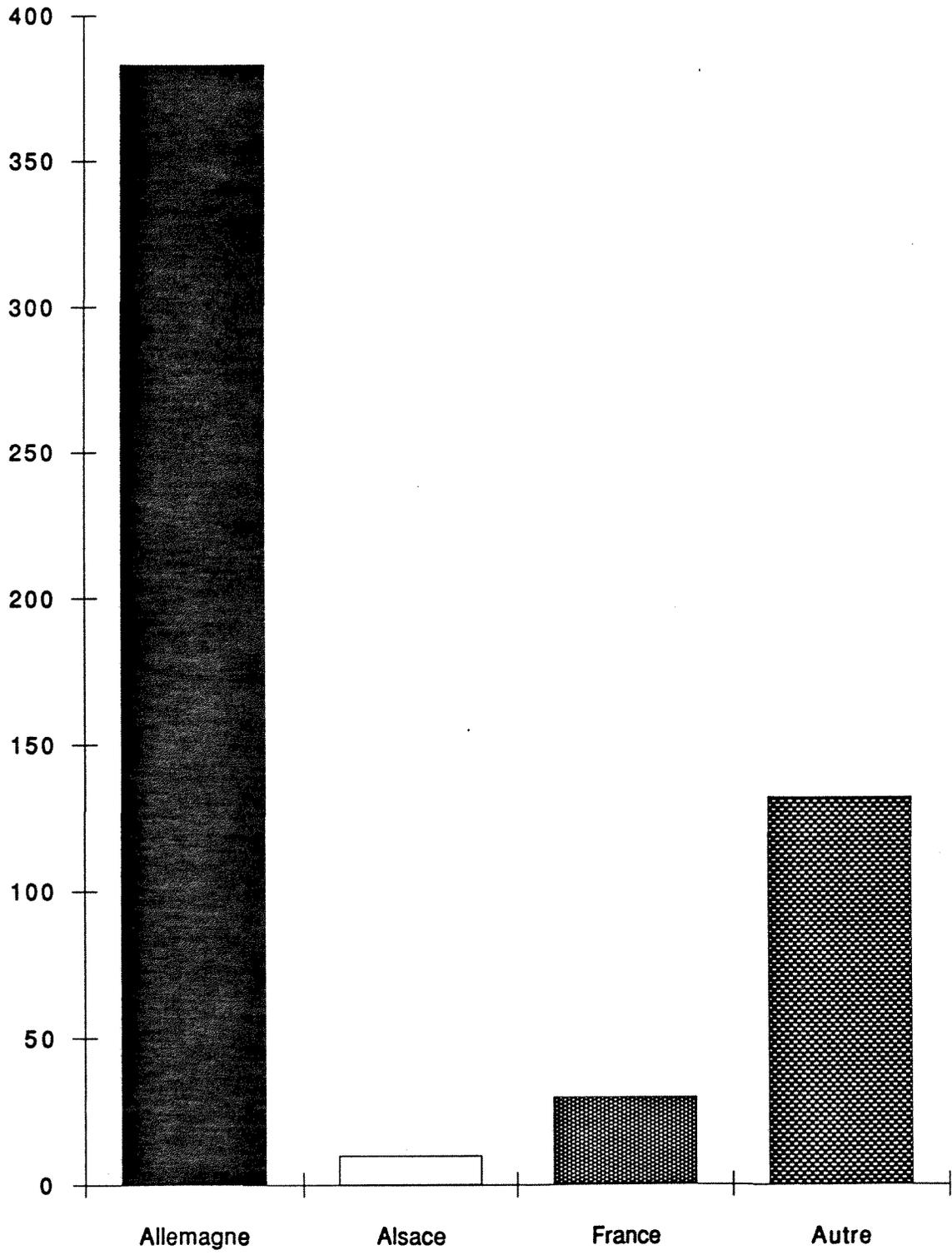
Le premier concerne la répartition géographique des lieux d'édition (cf. pl. 2 et pl. 3): les trois quarts (76%) des ouvrages sont édités en Allemagne, la prépondérance de la production allemande est donc écrasante. Cette prédominance peut surprendre. Elle s'explique par deux facteurs: le premier est le mode de constitution de la bibliothèque. Entièrement reconstituée à l'époque allemande, la bibliothèque a accueilli de façon prioritaire les ouvrages allemands. Mais là n'est pas l'essentiel. Plus important est en effet le facteur culturel: la philologie classique a connu, en Allemagne, un terrain extrêmement favorable, surtout au XIX^e siècle. L'ampleur du fonds allemand dans ce domaine est donc, du moins en partie, un reflet de la situation éditoriale.

Mais la prédominance des livres allemands n'est pas égale à toutes les époques: pour le XVI^e siècle, c'est même la production suisse et italienne qui est majoritaire dans notre fonds (cf. pl. 4 et 5). Ce siècle est aussi le seul où la production alsacienne et française soit relativement bien représentée: 12% des ouvrages sont de provenance alsacienne, près de 20% sont français. L'importance relative du premier chiffre reflète l'essor de l'imprimerie dans la région rhénane. Inversement la faible présence de livres alsaciens dans l'ensemble du fonds (1% seulement) révèle un aspect important: les collections de la bibliothèque n'ont rien de spécifiquement alsacien, leur intérêt dépasse de beaucoup les frontières régionales. Au XVII^e siècle, les livres allemands constituent

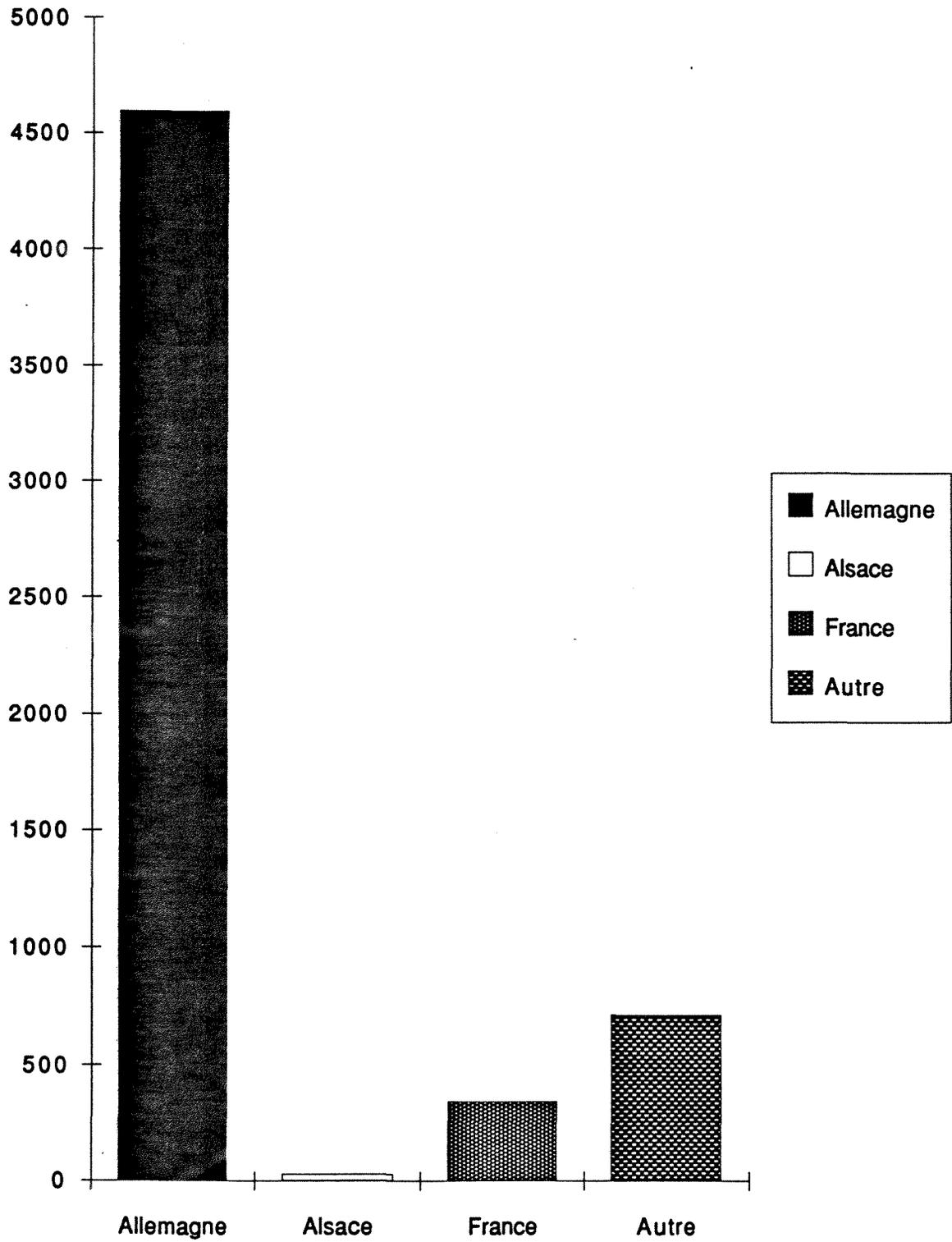
XVII^e siècle par pays



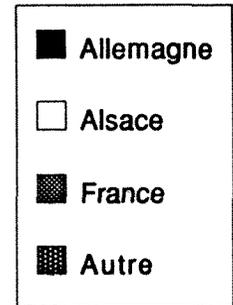
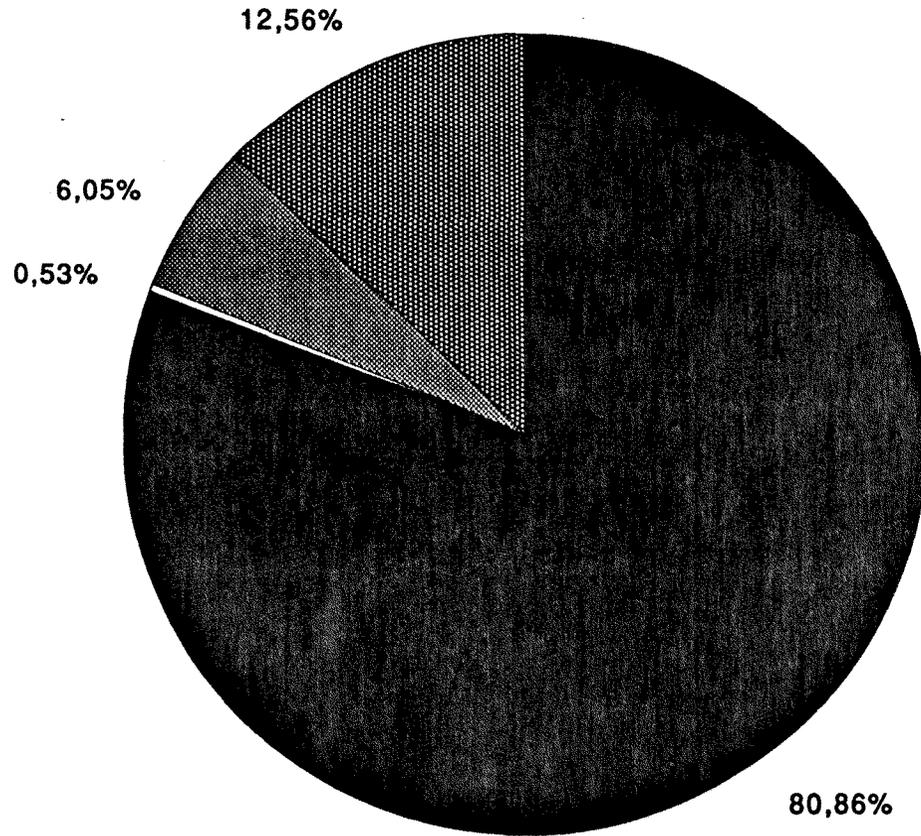
XVIII^e siècle par pays



XIX° siècle par pays



XIX° siècle par pays



déjà le fonds le plus important (44%), suivis de peu par la production italienne, suisse et anglaise (cf. pl. 6). Cette prépondérance s'accroît pour les livres du XVIII^e siècle (cf. pl. 7): près de 70 % des livres du XVIII^e siècle sont allemands, 5 % seulement proviennent de France. Au XIX^e siècle, enfin, les livres allemands constituent plus de 80% du fonds (cf. pl. 8 et 9).

Le second porte sur le critère linguistique (cf. pl. 1 et pl. 2): à ce titre, une remarque préliminaire s'impose. La détermination de la langue d'un ouvrage n'est pas toujours aisée dans le domaine de la philologie classique. Les ouvrages bilingues, fréquents dans l'édition française, les éditions grecques comportant une très longue introduction en latin ou en allemand sont difficiles à classer. J'ai toutefois cherché à appliquer un critère cohérent en classant ces livres suivant leur langue dominante: pour une édition bilingue, par exemple, la langue retenue a été le plus souvent la langue moderne. Mais ces difficultés rendent le résultat aléatoire. Notons donc simplement ceci: la langue allemande est relativement peu représentée. La langue dominante est le latin, mais sa prédominance s'estompée au fil des siècles.

2. L'estimation du fonds

L'impossibilité de recenser intégralement un fonds aussi important impose le recours à une estimation. J'ai estimé ainsi la totalité du fonds de philologie classique en me fondant sur

ESTIMATION: PHILOGOLOGIE CLASSIQUE

	Allemand			Français			Latin				Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI° siècle	6	13	0	13	0	0	448	114	296	612	202	82	202	233	95	2315	5
XVII° siècle	19	6	6	57	0	32	643	32	164	492	114	25	25	151	19	1785	4
XVIII° siècle	555	0	44	189	0	76	1426	19	6	511	454	44	6	164	120	3614	8
1801-1870	5481	0	158	1079	38	82	7494	25	233	776	2864	6	252	599	460	19548	41
1871-1900	5412	25	378	479	0	63	4504	82	114	511	1186	0	69	341	889	14054	30
1901-1918	2611	82	120	246	0	50	1299	32	19	151	385	0	6	114	410	5526	12
Sans date	130	0	0	21	0	0	96	7	0	7	27	0	41	0	34	362	1
<u>Totaux</u>																	
par colonnes	14215	126	706	2083	38	303	15909	310	833	3060	5231	158	602	1602	2027	47203	
%	30	0	1	4	0	1	34	1	2	6	11	0	1	3	4	100	

<u>Totaux</u>				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI° siècle	19	13	1470	719
XVII° siècle	32	88	1331	315
XVIII° siècle	599	265	1962	669
1801-1870	5639	1198	8528	3722
1871-1900	5816	542	5210	1596
1901-1918	2813	296	1501	505
Sans date	130	21	109	68
Total	15048	2424	20111	7593
%	32	5	43	16
par pays	Allemagne	Alsace	France	Autre
XVI° siècle	656	208	511	940
XVII° siècle	776	63	246	700
XVIII° siècle	2435	63	202	915
1801-1870	15839	69	1564	2075
1871-1900	11102	107	662	2182
1901-1918	4296	114	271	845
Sans date	253	7	62	41
Total	35355	631	3518	7699
%	75	1	7	16

le calcul d'une valeur moyenne par carton. L'estimation repose donc sur le recensement réel de près de 15% du fonds (cf. pl. 10 et 11).

Mais cette estimation n'a pas une valeur très sûre: elle présuppose en effet que le nombre de fiches n'évolue pas trop d'un carton à l'autre. Dans l'hypothèse de la poursuite des travaux à Strasbourg, il serait cependant facile de la fonder sur des bases plus solides. Les proportions sont en effet peu susceptibles de varier. Il suffirait donc de compter rapidement l'ensemble des fiches et d'appliquer à la somme globale les pourcentages calculés sur un nombre limité de cartons.

Malgré ces restrictions, il est peu probable que le nombre réel de volumes soit très différent du total estimé. Or celui-ci illustre, si besoin est, l'ampleur du fonds strasbourgeois. Si l'on compare les totaux par siècles du fonds de philologie classique avec les données fournies par le rapport Pallier pour l'intégralité des collections de la section centrale on obtient les résultats suivants: pour le XVI^e siècle, les livres de philologie classique constituent 6% des collections, pour le XVII^e siècle, 3% et pour le XVIII^e siècle, 5 %.

3. Les résultats détaillés

Si l'estimation générale est fatalement sujette à caution, il n'en est rien pour les données de détail qui résultent directement du comptage des fiches. Le classement systématique permet, rappelons-le, d'isoler facilement tous les ouvrages concernant un même auteur, aussi bien les éditions que les études. Ces résultats détaillés peuvent parfois se prêter à des

Aristote

	Allemand			Français			Latin				Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI° siècle	0	0	0	0	0	0	44	4	20	38	7	10	2	9	5	139	12
XVII° siècle	0	0	0	0	0	1	58	5	7	10	0	0	0	1	0	82	7
XVIII° siècle	8	0	0	3	0	0	28	0	0	4	5	0	0	3	3	54	5
1801-1870	130	0	4	38	0	0	164	1	2	7	37	0	2	8	18	411	36
1871-1900	165	2	7	22	0	1	66	1	6	5	31	0	1	16	22	345	30
1901-1918	60	1	3	2	0	2	13	0	0	2	8	0	0	0	4	95	8
Sans date	4	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	2	9	1
Totaux																	
par colonnes	367	3	14	65	0	4	376	11	35	66	88	10	5	37	54	1135	
%	32	0	1	6	0	0	33	1	3	6	8	1	0	3	5	100	

<i>Totaux</i>				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI^e siècle	0	0	106	28
XVII^e siècle	0	1	80	1
XVIII^e siècle	8	3	32	8
1801-1870	134	38	174	47
1871-1900	174	23	78	48
1901-1918	64	4	15	8
Sans date	4	0	3	0
Total	384	69	488	140
%	34	6	43	12
par pays	Allemagne	Alsace	France	Autre
XVI^e siècle	51	14	22	52
XVII^e siècle	58	5	7	12
XVIII^e siècle	41	0	3	10
1801-1870	331	1	42	37
1871-1900	262	3	29	51
1901-1918	81	1	2	11
Sans date	7	0	0	2
Total	831	24	105	175
%	73	2	9	15

Editions d'Aristote

	Allemand			Français			Latin				Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI° siècle	0	0	0	0	0	0	24	0	15	23	5	9	2	6	1	85	26
XVII° siècle	0	0	0	0	0	1	11	0	4	5	0	0	0	0	0	21	7
XVIII° siècle	5	0	0	3	0	0	1	0	0	1	3	0	0	3	2	18	6
1801-1870	30	0	0	14	0	0	11	0	0	2	36	0	2	6	6	107	33
1871-1900	19	1	0	12	0	0	2	0	1	1	29	0	0	8	6	79	24
1901-1918	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	6	0	0	0	1	11	3
Sans date	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
Totaux																	
par colonnes	58	1	0	30	0	1	50	0	20	32	79	9	4	23	16	323	
%	18	0	0	9	0	0	15	0	6	10	24	3	1	7	5	100	

<u>Totaux</u>				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI ^e siècle	0	0	62	22
XVII ^e siècle	0	1	20	0
XVIII ^e siècle	5	3	2	6
1801-1870	30	14	13	44
1871-1900	20	12	4	37
1901-1918	2	1	1	6
Sans date	2	0	0	0
Total	59	31	102	115
%	18	10	32	36

par pays	Allemagne	Alsace	France	Autre
XVI ^e siècle	29	9	17	30
XVII ^e siècle	11	0	4	6
XVIII ^e siècle	9	0	3	6
1801-1870	77	0	16	14
1871-1900	50	1	13	15
1901-1918	9	0	1	1
Sans date	2	0	0	0
Total	187	10	54	72
%	58	3	17	22

Etudes sur Aristote

	Allemand			Français			Latin				Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI° siècle	0	0	0	0	0	0	20	4	5	15	2	1	0	3	4	54	7
XVII° siècle	0	0	0	0	0	0	47	5	3	5	0	0	0	1	0	61	8
XVIII° siècle	3	0	0	0	0	0	27	0	0	3	2	0	0	0	1	36	4
1801-1870	100	0	4	24	0	0	153	1	2	5	1	0	0	2	12	304	37
1871-1900	146	1	7	10	0	1	64	1	5	4	2	0	1	8	16	266	33
1901-1918	58	1	3	1	0	2	12	0	0	2	2	0	0	0	3	84	10
Sans date	2	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	2	7	1
<i>Totaux</i>																	
par colonnes	309	2	14	35	0	3	326	11	15	34	9	1	1	14	38	812	
%	38	0	2	4	0	0	40	1	2	4	1	0	0	2	5	100	

<i>Totaux</i>				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI° siècle	0	0	44	6
XVII° siècle	0	0	60	1
XVIII° siècle	3	0	30	2
1801-1870	104	24	161	3
1871-1900	154	11	74	11
1901-1918	62	3	14	2
Sans date	2	0	3	0
Total	325	38	386	25
%	40	5	48	3
par pays				
Allemagne	Alsace	France	Autre	
XVI° siècle	22	5	5	22
XVII° siècle	47	5	3	6
XVIII° siècle	32	0	0	4
1801-1870	254	1	26	23
1871-1900	212	2	16	36
1901-1918	72	1	1	10
Sans date	5	0	0	2
Total	644	14	51	103
%	79	2	6	13

Euripide

	Allemand			Français			Latin				Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI ^e siècle	0	0	0	0	0	0	1	2	0	4	1	1	0	1	0	10	1
XVII ^e siècle	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	3	0
XVIII ^e siècle	5	0	0	0	0	0	16	0	0	5	10	1	0	0	0	37	5
1801-1870	69	0	6	8	0	0	156	0	4	17	49	0	5	19	8	341	50
1871-1900	64	2	13	2	0	0	97	0	1	8	17	0	3	11	11	229	34
1901-1918	21	0	2	0	0	0	13	0	0	1	3	0	1	2	5	48	7
Sans date	2	0	0	0	0	0	4	0	0	1	1	0	2	0	0	10	1
Totaux																	
par colonnes	161	2	21	10	0	0	287	3	6	37	81	2	11	33	24	678	
%	24	0	3	1	0	0	42	0	1	5	12	0	2	5	4	100	

Totaux				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI ^e siècle	0	0	7	3
XVII ^e siècle	0	0	3	0
XVIII ^e siècle	5	0	21	11
1801-1870	75	8	177	73
1871-1900	79	2	106	31
1901-1918	23	0	14	6
Sans date	2	0	5	3
Total	184	10	333	127
%	27	1	49	19
par pays				
Allemagne	Alsace	France	Autre	
XVI ^e siècle	2	3	0	5
XVII ^e siècle	0	1	1	1
XVIII ^e siècle	31	1	0	5
1801-1870	274	0	17	50
1871-1900	178	2	6	43
1901-1918	37	0	1	10
Sans date	7	0	2	1
Total	529	7	27	115
%	78	1	4	17

Editions d'Euripide

	Allemand			Français			Latin				Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI ^e siècle	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	1	0	1	0	6	3
XVII ^e siècle	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	2	1
XVIII ^e siècle	4	0	0	0	0	0	2	0	0	5	10	1	0	0	0	22	11
1801-1870	28	0	0	5	0	0	5	0	2	3	49	0	4	18	5	119	59
1871-1900	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	14	0	3	11	5	38	19
1901-1918	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	2	1	12	6
Sans date	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	4	2
Totaux																	
par colonnes	42	0	1	5	0	0	8	1	3	10	78	2	10	32	11	203	
%	21	0	0	2	0	0	4	0	1	5	38	1	5	16	5	100	

Totaux				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI° siècle	0	0	3	3
XVII° siècle	0	0	2	0
XVIII° siècle	4	0	7	11
1801-1870	28	5	10	71
1871-1900	5	0	0	28
1901-1918	5	0	0	6
Sans date	1	0	0	3
Total	43	5	22	122
%	21	2	11	60
par pays	Allemagne	Aisace	France	Autre
XVI° siècle	2	2	0	2
XVII° siècle	0	0	1	1
XVIII° siècle	16	1	0	5
1801-1870	82	0	11	26
1871-1900	18	0	3	17
1901-1918	8	0	1	3
Sans date	2	0	2	0
Total	128	3	18	54
%	63	1	9	27

Etudes sur Euripide

	Allemand			Français			Latin				Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI° siècle	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	4	1
XVII° siècle	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
XVIII° siècle	1	0	0	0	0	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	15	3
1801-1870	41	0	6	3	0	0	151	0	2	14	0	0	1	1	3	222	47
1871-1900	60	2	12	2	0	0	97	0	1	8	3	0	0	0	6	191	40
1901-1918	16	0	2	0	0	0	13	0	0	1	0	0	0	0	4	36	8
Sans date	1	0	0	0	0	0	4	0	0	1	0	0	0	0	0	6	1
Totaux																	
par colonnes	119	2	20	5	0	0	279	2	3	27	3	0	1	1	13	475	
%	25	0	4	1	0	0	59	0	1	6	1	0	0	0	3	100	

<i>Totaux</i>				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI ^e siècle	0	0	4	0
XVII ^e siècle	0	0	1	0
XVIII ^e siècle	1	0	14	0
1801-1870	47	3	167	2
1871-1900	74	2	106	3
1901-1918	18	0	14	0
Sans date	1	0	5	0
Total	141	5	311	5
%	30	1	65	1
par pays	Allemagne	Alsace	France	Autre
XVI ^e siècle	0	1	0	3
XVII ^e siècle	0	1	0	0
XVIII ^e siècle	15	0	0	0
1801-1870	192	0	6	24
1871-1900	160	2	3	26
1901-1918	29	0	0	7
Sans date	5	0	0	1
Total	401	4	9	61
%	84	1	2	13

Homère

	Allemand			Français			Latin				Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI ^e siècle	0	0	0	0	0	0	6	7	1	9	0	12	1	8	0	44	2
XVII ^e siècle	1	0	0	1	0	1	7	0	1	13	1	0	0	2	2	29	2
XVIII ^e siècle	25	0	2	12	0	3	53	1	0	13	13	0	0	6	9	137	8
1801-1870	290	0	11	30	2	5	289	1	10	27	75	0	3	17	21	781	43
1871-1900	318	2	31	9	0	6	136	4	2	14	38	0	1	7	42	610	34
1901-1918	125	4	6	8	0	0	21	1	0	3	5	0	1	4	6	184	10
Sans date	11	0	0	1	0	0	3	0	0	0	1	0	3	0	0	19	1
Totaux																	
par colonnes	770	6	50	61	2	15	515	14	14	79	133	12	9	44	80	1804	
%	43	0	3	3	0	1	29	1	1	4	7	1	0	2	4	100	

Totaux				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI ^e siècle	0	0	23	21
XVII ^e siècle	1	2	21	3
XVIII ^e siècle	27	15	67	19
1801-1870	301	37	327	95
1871-1900	351	15	156	46
1901-1918	135	8	25	10
Sans date	11	1	3	4
Total	826	78	622	198
%	46	4	34	11
par pays	Allemagne	Alsace	France	Autre
XVI ^e siècle	6	19	2	17
XVII ^e siècle	9	0	2	18
XVIII ^e siècle	91	1	12	33
1801-1870	654	3	43	81
1871-1900	492	6	12	100
1901-1918	151	5	9	19
Sans date	15	0	4	0
Total	1418	34	84	268
%	79	2	5	15

Editions d'Homère

	Allemand			Français			Latin				Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI ^e siècle	0	0	0	0	0	0	5	4	0	8	0	12	1	8	0	38	11
XVII ^e siècle	1	0	0	1	0	1	1	0	0	6	0	0	0	2	1	13	4
XVIII ^e siècle	4	0	2	7	0	2	4	0	0	4	13	0	0	6	8	50	14
1801-1870	51	0	2	10	0	1	6	0	2	1	71	0	3	11	7	165	46
1871-1900	20	0	0	1	0	0	0	0	1	0	33	0	1	5	6	67	19
1901-1918	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	1	3	1	15	4
Sans date	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	9	3
Totaux																	
par colonnes	84	1	5	19	0	4	16	4	3	19	123	12	9	35	23	387	
%	24	0	1	5	0	1	4	1	1	5	34	3	3	10	6	100	

Totaux				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI ^e siècle	0	0	17	21
XVII ^e siècle	1	2	7	2
XVIII ^e siècle	6	9	8	19
1801-1870	53	11	9	85
1871-1900	20	1	1	39
1901-1918	5	0	0	9
Sans date	5	0	0	4
Total	90	23	42	179
%	25	6	12	50

par pays	Allemagne	Alsace	France	Autre
XVI ^e siècle	5	16	1	16
XVII ^e siècle	2	0	1	10
XVIII ^e siècle	21	0	7	22
1801-1870	128	0	15	22
1871-1900	53	0	3	11
1901-1918	8	1	1	5
Sans date	6	0	3	0
Total	223	17	31	86
%	62	5	9	24

Etudes sur Homère

	Allemand			Français			Latin				Grec				Autre	Totaux	%
	Allemagne	Alsace	Autre	France	Alsace	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre	Allemagne	Alsace	France	Autre			
XVI ^e siècle	0	0	0	0	0	0	1	3	1	1	0	0	0	0	0	6	0
XVII ^e siècle	0	0	0	0	0	0	6	0	1	7	1	0	0	0	1	16	1
XVIII ^e siècle	21	0	0	5	0	1	49	1	0	9	0	0	0	0	1	87	6
1801-1870	239	0	9	20	2	4	283	1	8	26	4	0	0	6	14	616	43
1871-1900	298	2	31	8	0	6	136	4	1	14	5	0	0	2	36	543	38
1901-1918	122	3	5	8	0	0	21	1	0	3	0	0	0	1	5	169	12
Sans date	6	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	10	1
Totaux																	
par colonnes	686	5	45	42	2	11	499	10	11	60	10	0	0	9	57	1447	
%	47	0	3	3	0	1	34	1	1	4	1	0	0	1	4	100	

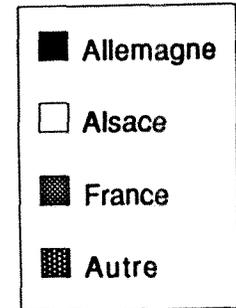
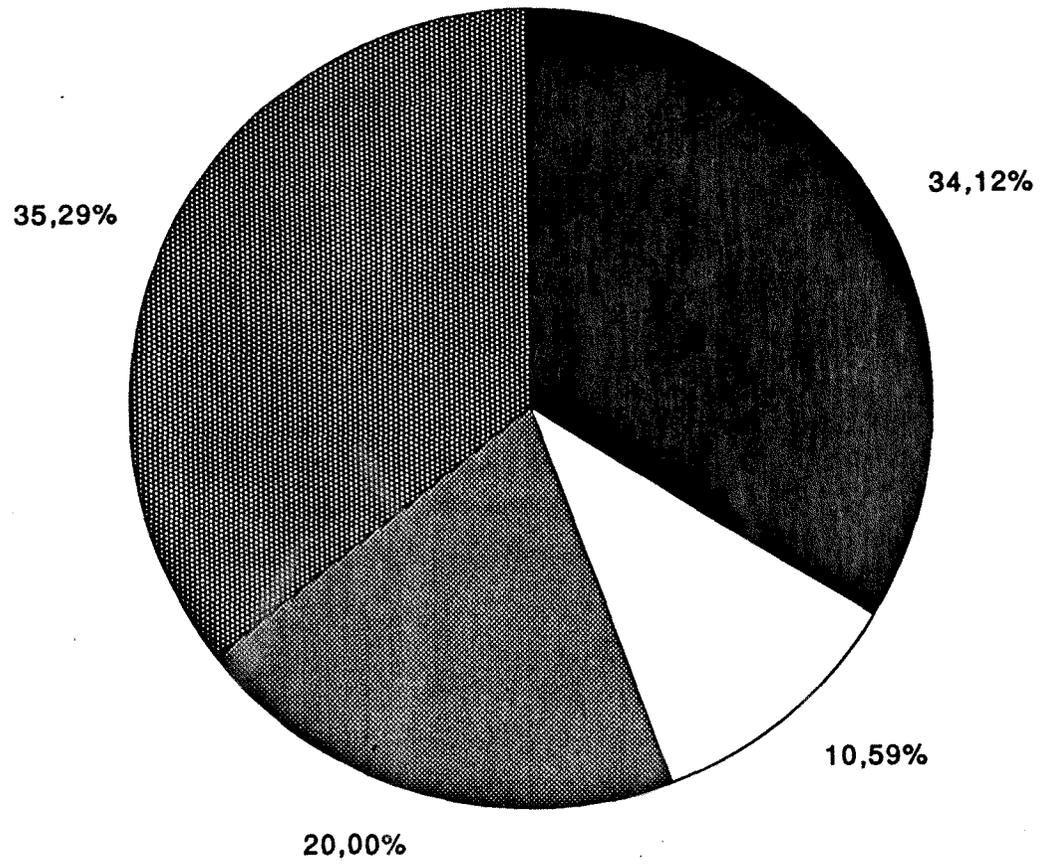
Totaux				
par langues	Allemand	Français	Latin	Grec
XVI^e siècle	0	0	6	0
XVII^e siècle	0	0	14	1
XVIII^e siècle	21	6	59	0
1801-1870	248	26	318	10
1871-1900	331	14	155	7
1901-1918	130	8	25	1
Sans date	6	1	3	0
Total	736	55	580	19
%	51	4	40	1

par pays	Allemagne	Alsace	France	Autre
XVI^e siècle	1	3	1	1
XVII^e siècle	7	0	1	8
XVIII^e siècle	70	1	5	11
1801-1870	526	3	28	59
1871-1900	439	6	9	89
1901-1918	143	4	8	14
Sans date	9	0	1	0
Total	1195	17	53	182
%	83	1	4	13

exploitations intéressantes. Qu'il suffise ici de donner les recensements pour Aristote (cf. pl. 12-17), Euripide (cf. pl. 18-23) et Homère (cf. pl. 24-29). Les résultats présentés concernent d'une part l'ensemble des livres ayant trait à chaque auteur (pl. 12-13, 18-19 et 24-25), d'autre part les seules éditions (pl. 14-15, 20-21, 26-27) et les seules études sur l'auteur (pl. 16-17, 22-23, 28-29).

Un bref regard sur ces chiffres suffit pour déceler quelques traits constants. La répartition géographique des ouvrages est à peu près constante dans les trois cas (cf. pl. 13, 19 et 25), elle correspond tout à fait à la moyenne générale (pl. 2). Mais cette observation est nuancée par la comparaison, pour un même auteur, des éditions et des études: parmi les premières la part des ouvrages allemands est plus faible que dans la moyenne générale: 62 % des éditions d'Homère sont allemandes, 63 % des éditions d'Euripide et 58 % seulement des éditions d'Aristote. Inversement les études sur ces auteurs dépassent la moyenne générale: 84 % des études sur Euripide proviennent d'Allemagne, 83 % des études sur Homère et 79 % des études sur Aristote. Le phénomène n'est pas insignifiant, il confirme une impression recueillie lors de sondages sur les rayons: la BNUS possède un très beau fonds d'éditions classiques. Les responsables de la bibliothèque à l'époque allemande ont de toute évidence acquis les bonnes éditions, sans se soucier outre mesure de leur provenance. Il en va différemment pour les études sur les auteurs: pour cette littérature, c'est la recherche allemande qui est surtout représentée.

Editions d'Aristote du XVI^e siècle à la BNUS



Editions d'Aristote du XVI^e siècle

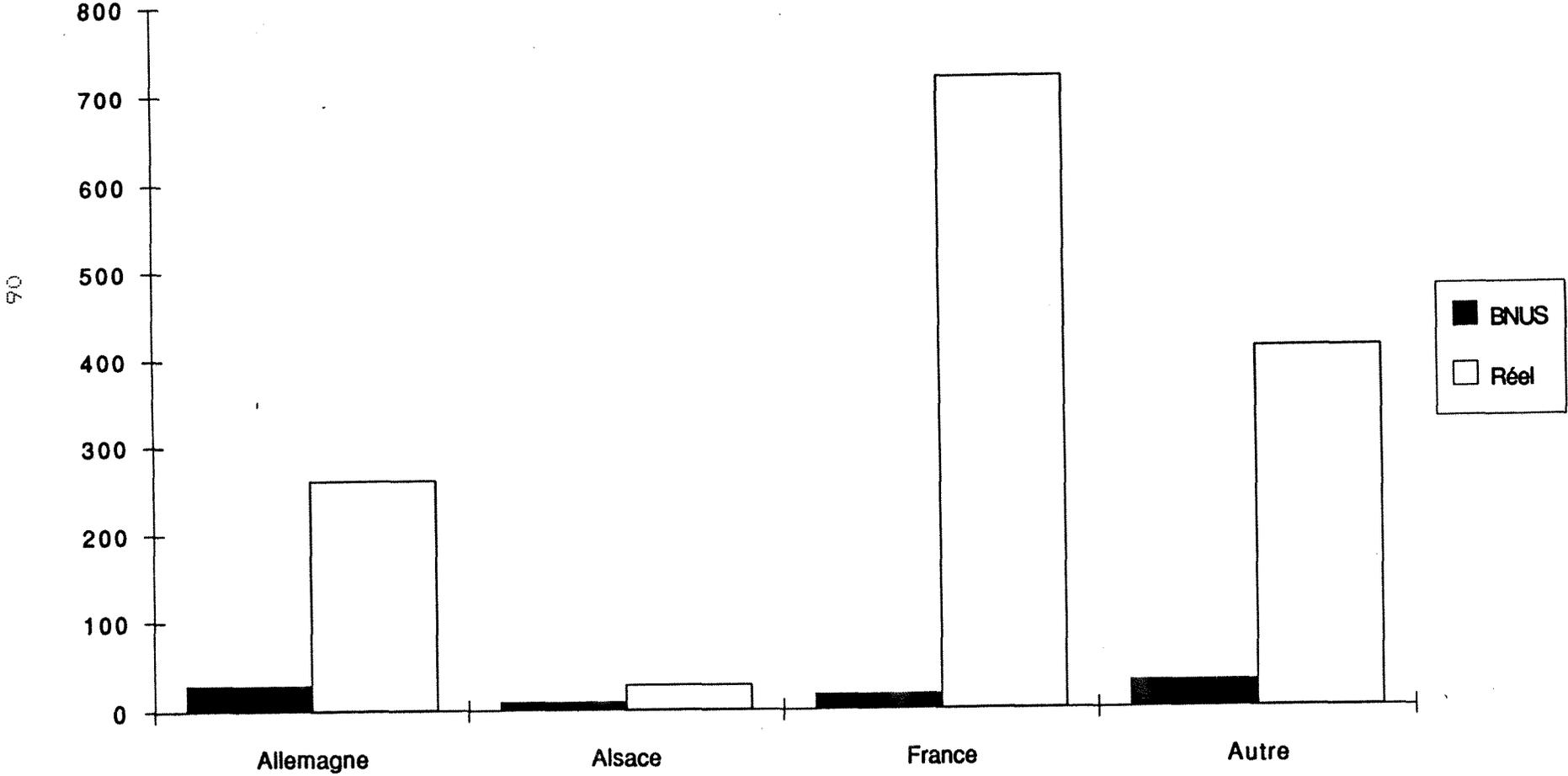
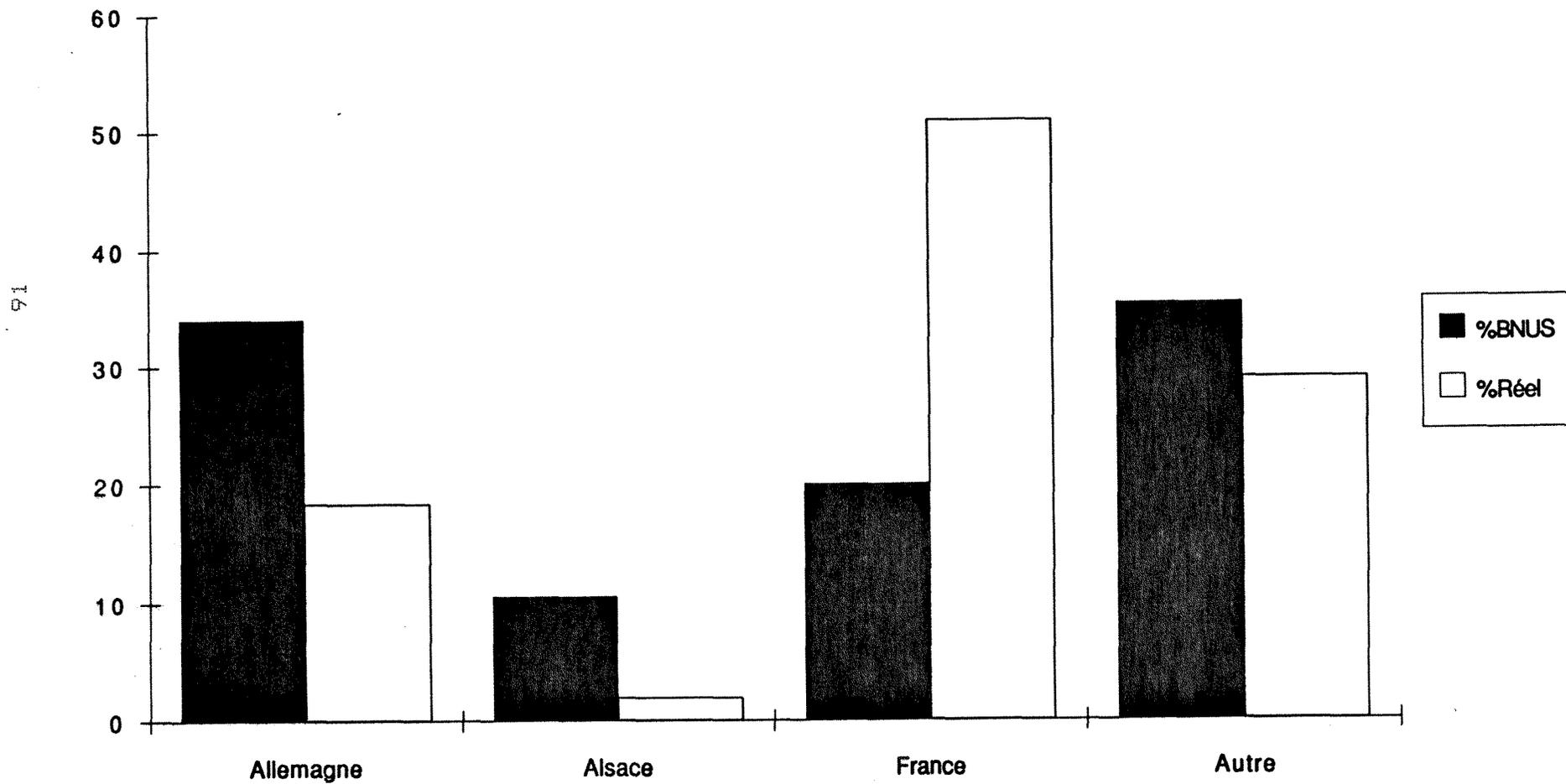


Planche 31

90

Éditions d'Aristote du XVI^e siècle



Mais toutes ces remarques appellent inévitablement une autre question. Quel est le rapport entre ces chiffres et la bibliographie réelle? On ne peut évidemment pas répondre de façon définitive à cette question: les instruments de travail permettant une évaluation rapide de la production éditoriale pour un domaine précis font défaut. Je me contenterai donc de donner deux indications:

la première concerne les études de philologie classique du XIX^e siècle. Elle se fonde sur une brève statistique menée à partir des notices bibliographiques contenues dans les premiers volumes de la revue "Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Altertumswissenschaft" parue à Berlin à partir de 1873. Le résultat est le suivant: sur 72 titres signalés par la revue, la BNUS possède 56, soit près de 80 %.

La seconde indication concerne l'autre extrémité de la période, le XVI^e siècle. Un répertoire récent des éditions d'Aristote du XVI^e siècle permet en effet une comparaison sur ce point précis (cf. pl. 31): ces éditions sont au nombre de 1412, contre 85 à la BNUS. Cette dernière possède donc 6 % des éditions. La répartition par pays est aussi significative:

Allemagne: 260 (réel) contre 29 (BNUS), soit 11 %

Alsace: 28 (réel) contre 9 (BNUS), soit 32 %

France: 717 (réel) contre 17 (BNUS), soit 2 %

Autre (essentiellement Italie et Suisse): 407 (réel) contre 30 (BNUS), soit 7%.

Les éditions d'Aristote éditées en France, soit plus de la moitié des éditions de cet auteur sont sous-représentées à la BNUS. En revanche, l'Allemagne et l'Alsace sont sur-représentées (cf. pl. 32, où "%BNUS" donne le pourcentage des

éditions allemandes, ou alsaciennes etc. de la BNUS par rapport au total des éditions du XVI^e conservées dans cette bibliothèque).

Ces quelques chiffres précis appellent une autre remarque. Le nombre total de ces éditions conservées à Strasbourg est très élevé si l'on tient compte du fait que tous ces ouvrages n'entrèrent dans la bibliothèque qu'au XIX^e siècle. Comment les bibliothécaires du XIX^e parvinrent-ils à se procurer autant de livres anciens? Une réponse générale à cette question a été donnée plus haut, mais qu'en est-il pour la philologie classique? Je n'ai pu étudier dans le détail la provenance des ouvrages et il m'est donc impossible de donner des chiffres plus précis que ceux qui ont déjà été évoqués. Un fonds mérite néanmoins un examen plus particulier pour le domaine qui nous intéresse, c'est la bibliothèque du professeur Menke de Brême acquise par la BNU en 1874. Le contrat d'acquisition et l'inventaire très sommaire des caisses renfermant les livres (cf. pièce annexe 1), qui fut établi par le bibliothécaire de Strasbourg avant l'achat, nous donne quelques indications chiffrées: la bibliothèque était composée de plus de 20000 volumes ("Bände"), répartis dans 78 caisses. Dans cet ensemble, au moins 35 caisses renferment des ouvrages de philologie classique, soit probablement près de 9.000 volumes, ce qui constituerait une part énorme de l'ensemble du fonds de la BNU.

Mais la question de la provenance des fonds entraîne une autre interrogation: quelle est la composition typologique des collections? Il suffit de parcourir les magasins de fonds anciens pour s'apercevoir qu'un type de publications caractéristique de la vie intellectuelle allemande des XVIII^e

et surtout XIX^e siècles est particulièrement bien représenté: il s'agit des programmes de lycée ou "Schulprogramme". Ces ouvrages se présentent sous forme de petits fascicules et renferment des articles de professeurs de lycée ou d'université suivis du programme des cours pour l'année. On aurait tort de négliger cette production: souvent, en effet, des études importantes ont été éditées ainsi. Les fiches du catalogue systématique ne permettent pas toujours de repérer une publication de ce type: on ne peut donc pas donner de statistique d'ensemble. Pour disposer d'une indication, j'ai procédé à un sondage dans le fonds d'ouvrages portant sur Homère (cf. pl. 24): sur tout ce fonds, soit sur 1804 ouvrages, on compte 601 "Schulprogramme" (33%) et 225 thèses ("Dissertationen"), soit 12% - ces dernières ont souvent au XIX^e siècles une taille qui en fait plutôt des articles que des livres. Parmi les études sur Homère, la part respective de cette production monte même à 40% et à 16%. Les chiffres sont significatifs: pris ensemble, et souvent la forme et le contenu justifient un tel rapprochement, les programmes scolaires et les thèses constituent près de la moitié du fonds de philologie classique. Cette situation est plutôt inquiétante si l'on tient compte de l'état de conservation déplorable de ces documents. Imprimés sur un papier très acide et simplement brochés, ces fascicules risquent de disparaître à court terme. A Strasbourg, une telle perte aurait des conséquences dramatiques.

Conclusion

Les statistiques portant sur le fonds ancien de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg sont parlantes: l'établissement possède une collection particulièrement riche qui mérite assurément d'être mieux connue.

Mais l'intérêt de l'étude statistique ne se limite évidemment pas à confirmer des jugements sommaires de ce genre: même sans disposer de données chiffrées précises, des connaisseurs de la bibliothèque étaient arrivés à la même conclusion.

Bien plus qu'un simple outil de comptage, le "Handbuch der historischen Buchbestände", est pour les bibliothèques qui y participent, mais aussi pour celles qui sont simplement intéressées par sa démarche, un puissant instrument d'évaluation. Par son ampleur, le projet Fabian est en effet susceptible de doter les bibliothèques d'un système référentiel précis: les descriptions détaillées des fonds anciens allemands, autrichiens etc. ne peuvent que favoriser les comparaisons avec les bibliothèques dans d'autres pays. Pour les bibliothèques qui restent en marge du "Handbuch" une comparaison avec les fonds des bibliothèques allemandes pourra être révélatrice.

Mais cette confrontation n'appartient pas seulement à l'avenir. L'avancement des travaux en Allemagne, l'existence de recensements analogues dans d'autres pays permettent déjà des comparaisons partielles.

Je me contenterai ici d'évoquer l'exemple de la Bibliothèque Universitaire de Tübingen¹: sa comparaison avec le fonds strasbourgeois n'est en effet pas sans signification. Dans le domaine qui nous intéresse ici, celui de la philologie classique, Tübingen possède 14 000 monographies antérieures à 1900, chiffre auquel il convient toutefois d'ajouter les périodiques et les thèses qui sont comptés à part. Ces dernières sont au nombre de 100.000 dans l'ensemble des collections de la bibliothèque. A la BNUS, le fonds de philologie classique renferme probablement 47.000 titres (cf. pl. 10) antérieurs à 1919. Même si l'on déduit les thèses ainsi que les ouvrages postérieurs à 1900 (qui sont vraisemblablement au nombre de 5.500), la conclusion qui s'impose est claire: Strasbourg possède des collections plus vastes dans ce domaine. Mais il ne s'agit là que d'un exemple, des comparaisons plus précises sont nécessaires pour parvenir à des conclusions définitives.

La précision des données chiffrées, leur intégration dans un tableau d'ensemble dépassant de beaucoup le niveau d'une seule bibliothèque, a une autre conséquence importante:

1 D'après la contribution de la BU de Tübingen au "Handbuch". Ces chiffres nous ont été communiqués par Ewa Belka.

les fonds peu connus et partant les collections les plus menacées y retrouvent symboliquement leur place. Ce phénomène, souhaité par les initiateurs du projet, a une incidence qui ne concerne pas seulement le chercheur. En signalant précisément ces collections, le "Handbuch" favorise une politique de conservation plus cohérente.

Pièce annexe 1

Die Kaiserliche

Universitäts- und Landes-Bibliothek

Der Unterzeichnete, Herr Julius Menke in Bremen, verkauft die aus dem Nachlasse seines verstorbenen Vaters, des Gymnasialdirectors Menke in Bremen, herrührende aus ca 20,000 Bänden bestehende philologische Büchersammlung an die Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek zu Strassburg um den Preis von 5600 Rthlr. mit Worten:

Fünf tausend, sechshundert Thalern.

Die Verwaltung der genannten Bibliothek verpflichtet sich die Summe von viertausend Thalern (4000 Rthlr) allsobald nach Empfang der Bücher zu bezahlen, den Rest, im Betrage von Eintausend sechshundert Thalern (1600 Rthlr) in den ersten Tagen des Monats Januar 1874, an den oben genannten Verkäufer zu entrichten.

Die Richtigkeit obigen Vertrages bestätigen der
Verkäufer:

Menke

die Käuferin:

Kais. Universitäts- & Landes-
Bibliothek, Strassburg.



Der Oberbibliothekar in Vertretung

Obpflicht an die Kasse der Kreis. Kreis. & der
Liedertafel mit der Absicht, die sich im
Lauterkeit zu gestandener Summe von 6000.
(sechshundert Gulden) = 6000 Taler (fast die
Summe von Herrn Julius Klauke in dessen
zu übergeben mit diesen Lauterkeit unter
der Aufsicht für 1874 ungetrennt zu werden
Herrn. d. 8. Januar 1874

In Oblichkeit,
B.

Ob

Die Kasse d. K. U. & L. Liedertafel
Herrn.

Inhaltsverzeichnis der Kisten

1-12	Griechen.
13	Römer.
14-16	Cicero.
17	Cicero und Römer Fortsetzung
18-19	Griechen Klaffträge. (Die Klaffträge ^{aufgehoben} nicht ^{zuzählt}) = 40373de
20	Witten. Plutarch, oben. Römer.
21-27	Römer
28	Römer nach einigen Griechen
29	Do. Do. Do.
30	Griechische & Römische Grammatiken und Wörterbücher.
31-34	Do. Do. Do.
	(B. In N: 34 sind Compendien eingezählt. Collectanea)
35	Griechische & Römische Grammatiken und Wörterbücher, philologische Zeitschriften.
36	Griechen & Römer, Archäologie (Nach einigen Compendien.)
37	Einige Rest aus der eingezählten Kiste N: 35 & Oxygraphologie, Mythologie und Religionskunde
38	Archäologie etc. und Alte Geschichte.
39-40	Alte Geschichte.
41-49	Geschichte.
50-51	Vermischtes
52	Do.

53-54	Allgemeine Literatur.
55.	Allgemeine Geschichte & Geographie.
56.	Geographie.
57.	do.
58.	Varia (Quisa)
59.	Französische Classiker
60-61.	Neuere Literatur.
62-64.	Deutsche Sprache & Literatur in Risten 64.
65-66.	Deutsche Sprache & Literatur. ^{einige Engl. & Franz. Classiker.}
67.	do do do und Literarische Schriften und Epistolae.
68-69.	do do.
70.	Philosophie & Theologie.
71.	Philologie & Encyclopaedie.
72.	Medicin, Naturwissenschaften, Ersch & Gr. Encyclopaedia & Philologie.
73.	Philosophie, Pädagogik, Medicin.
74.	Philosophie & Theologie.
75.	Theologie.
76.	Neuere Sprache.
77.	Eine Sammlung von Dissertationen etc. in Latein & Rist.
78.	Rist in: Kastenwerke, Litter etc.



Die Zahlung hat ergeben: $\frac{20175}{+403} = 19770$ Linte, fassa etc. 11
 Nur Risten 18 und 19 müssen noch fingen gezählt werden.



9594389